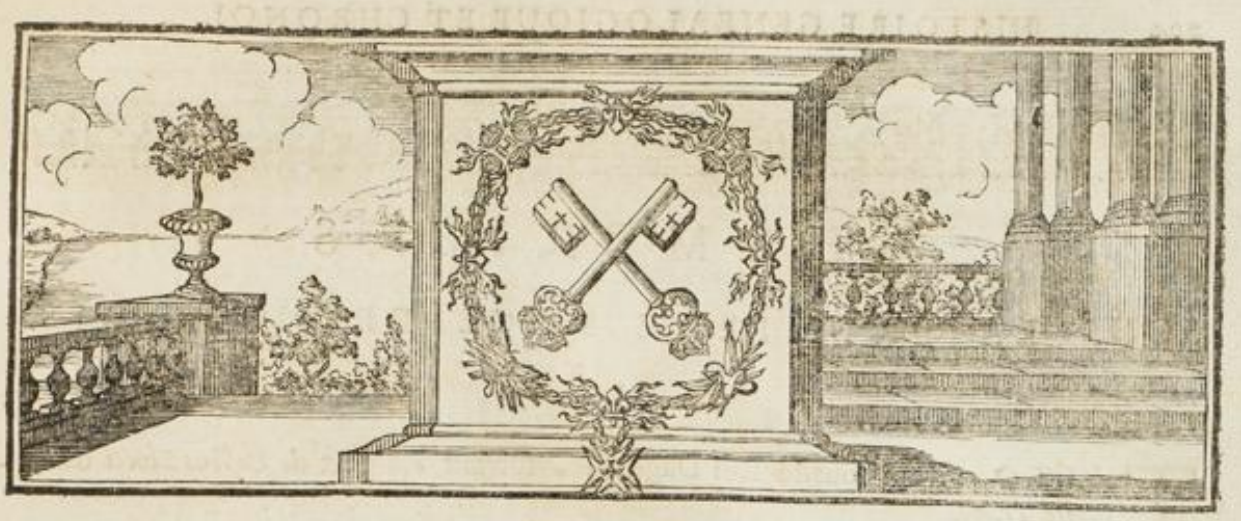

HISTOIRE GENEALOGIQUE ET CHRONOLOGIQUE DES CHAMBRIERS DE FRANCE.

CHAPITRE TREIZIE'ME.

A LA Charge de CHAMBRIER DE FRANCE étoit autrefois l'une des cinq grandes Charges de la Couronne, ou de la Maison de nos Rois : celui qui en étoit pourvû jugeoit avec les Pairs de France ; *ce qui est justifié par une Ordonnance de* 1324. *qui est à la fin du Chapitre des* CONNETABLES DE FRANCE, *page* 235. *du sixiéme volume de cette Histoire.* Il signoit les Chartes avec les autres grands Officiers, & avoit à cause de sa Chambrerie, Fief & Justice fonciere, avec cens, rentes & droits seigneuriaux en la Ville de Paris & ès environs, & jurisdictions sur plusieurs Corps de Métiers qui dépendoient absolument de lui. On trouvera à la fin de ce Chapitre un Extrait tiré des anciens Registres du Châtelet, & plusieurs Actes qui font mention des droits appartenans à cet Office. Le Roi François I. le supprima par Lettres données à Folembray au mois d'octobre 1545. & par cette suppression les Fiefs de la grande & petite Chambrerie ont été réunis au Domaine de la Couronne.

Voyez Ragueau *en son Indice* des Droits Royaux, *avec les additions sous le mot* CHAMBRIER, *Edition de* 1704. *&* M. du Cange *en son Glossaire, p.* 702. *du premier Volume.*

CHAMBRIERS
SOUS LA PREMIERE RACE DE NOS ROIS.

I.

TALTO, vivant sous le Roi Dagobert, suivant Rutpert *de Casibus Sancti Galli, Capite Primo.* A

II.

VANDALMAR, étoit Chambrier du Roi Gontrand, suivant Fredegaire, Chapitre IV.

CHAMBRIERS
SOUS LA SECONDE RACE.

I.

REGINARD, étoit Chambrier de la chambre Royale du roi Louis *le Debonnaire* en 817. avant qu'il fût Empereur, ainsi qu'il est justifié par l'histoire de sa vie, & les annales de Saint Bertin. B

II.

TANCULFE, étoit Chambrier du même Roi, suivant la vie de Saint Benoît, abbé d'Aniane, écrite par Ardon.

III. C

BERNARD comte de Barcelone, duc de Septimanie, étoit Chambrier du roi Louis *le Debonnaire* en 829. & 830. ainsi que nous l'apprenons de sa vie, & d'Eginhard & Nithard, Auteurs contemporains.

IV.

ENGUERAN, comte, étoit Chambrier du roi Charles *le Chauve*, suivant le continuateur d'Aimoin, livre V. chapitre 32. & les Annales de France & de S. Bertin, sous l'année 875. D

V.

THEODORIC, étoit Chambrier sous le roi Louis II. ainsi qu'il se voit par les Annales de France & de S. Bertin, sous les années 878. & 879. *Voyez l'hist. de Vergy par du Chesne.*

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

CHAMBRIERS
SOUS LA TROISIE'ME RACE.

I.

A RENAUD, Chambrier de France, autorisa de son seing la charte de la fondation ou dotation du Prieuré de S. Martin des Champs, faite par le roi Henry I. en 1060.

II.

WALERAN, Chambrier, souscrivit deux chartes données en faveur du prieuré de S. Martin des Champs de Paris, des années 1065. & 1067. & est mentionné dans un titre de l'église de S. Jean d'Angely, de l'an 1085.

B

III.

GUY, fils de *Waleran*, signa plusieurs chartes accordées à l'église de la Trinité d'Estampes en 1106. au prieuré de S. Eloy de Paris l'année suivante, à l'église de S. Sanson d'Orleans en 1108. & aux abbayes de S. Denis & de Tyron ès années 1111. & 1121.

IV.

C ALBERIC, est nommé en un titre du prieuré de S. Martin des Champs de Paris de 1128. en qualité de Chambrier de France.

V.

MANASSE'S, souscrivit une charte pour l'abbaye de Cluny en 1130. en la même qualité.

D

VI.

HUGUES, Chambrier de France, signa la charte du roi Louis *le Gros*, par laquelle ce Prince donna en 1134. au prieuré de S. Martin des Champs, l'église de S. Denis de la Chartre en échange de celle de Montmartre.

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

D'azur, au lion d'or.

VII.

MATHIEU I. du nom, comte de Beaumont-sur-Oise, étoit Chambrier de France dès l'année 1139. comme il s'apprend d'un titre de l'abbaye de Saint Denis. Il s'empara de toute la terre de Lusarches; fit beaucoup de maux à *Hugues* I. du nom, comte de Clermont en Beauvoisis, son beau-pere, & mourut fort âgé en 1151. ou 1152. A

GENEALOGIE DES ANCIENS COMTES DE BEAUMONT SUR-OISE

I.

YVES I. du nom, comte de Beaumont-sur-Oise, souscrivit à Paris avec les Grands du Royaume en 1028. la charte de confirmation que le Roi Robert accorda à l'abbaye de Coulombs de tous les droits qui y avoient été attribuez par Roger évêque de Beauvais, & par Odolric évêque d'Orleans son neveu. Il en souscrivit une autre en 1044. donnée en faveur de l'abbaye de S. Maur des Fossez, & assista en 1050. à l'ouverture des châsses de S. Denis & de ses Compagnons. B

Femme, GISELE, sœur de *Milon* de Chevreuse.

1. GEOFFROY comte de Beaumont-sur-Oise, autorisa de son seing une charte donnée à Paris en faveur de l'abbaye de S. Denis par le roi Philippes I. le jour de la Pentecôte 1066. & mourut sans enfans.
2. YVES II. du nom, comte de Beaumont, qui suit.
3. N... de Beaumont, femme de *Dreux* I. du nom, seigneur de Mello. *Voyez tome VI. de cette histoire, page* 58.

II.

YVES II. du nom, comte de Beaumont, fonda l'an 1080. avec sa seconde femme le prieuré de Sainte Honorine de Conflans, pour des religieux de l'abbaye du Bec-Hellouin. Il fit encore une donation à cette église en 1082. pour le repos des ames du comte *Yves* son pere, de *Gisele* sa mere, du comte *Geoffroy* son frere, & de *Milon* de Chevreuse son oncle. C

I. Femme, JUDITH, fut mere de

ALIX de Beaumont, mariée à *Hugues* seigneur de Grandmesnil en Normandie, chevalier

A chevalier de grand renom, suivant les chroniques du temps, mourut au mois de juillet 1091.

II. Femme, ADELE.

1. MATHIEU I. du nom, comte de Beaumont, qui suit.
2. Hugues de Beaumont, dont on ne trouve que le nom. Carpentier dit dans son *hist. de Cambresis*, que cet *Hugues* épousa *Agnès* de Croisilles, fille d'*Alard* seigneur de Croisilles, & d'*Havoise* sa femme, lequel *Alard* vivoit l'an 1103. *Hugues* peut avoir été pere d'*Adam* de Beaumont, vivant en 1178. duquel pourroient être issus les seigneurs de Clichy & les seigneurs de Sainte Genevieve, du nom de Beaumont, dont la genealogie a été rapportée *tome VII. de cette hist. page* 658. *& ci-devant, p.* 312.
3. Agnes de Beaumont, eut en partage la terre de Conflans-Sainte-Honorine, premiere baronie de l'Isle de France, & épousa *Bouchard* III. du nom, seigneur de Montmorency, fils d'*Hervé* seigneur de Montmorency, & d'*Agnès* d'Eu. *Voyez tome III. de cette histoire, page* 567.

III.

B MATHIEU I. du nom, comte de Beaumont, Chambrier de France, a donné lieu à cette genealogie. *Voyez son article ci-devant p.* 396.

Femme, EMME de Clermont, dame en partie de Luzarches, fille de *Hugues* comte de Clermont en Beauvoisis, & de *Marguerite* de Roucy.

1. MATHIEU II du nom, comte de Beaumont, qui suit.
2. HUGUES de Beaumont, seigneur de Persan, *dont la posterité sera rapportée ci-après* §. I.

IV.

MATHIEU II. du nom. comte de Beaumont, Chambrier de France, *dont il sera parlé dans la suite de ce chapitre*, Article IX.

C I. Femme, MAHAUT, que des memoires disent avoir été de la maison des vicomtes de Châteaudun, étoit morte en 1168.

1. MATHIEU III. du nom, comte de Beaumont, qui suit.
2. Philippes de Beaumont, vivoit en 1165. & 1190. & mourut sans enfans le 2. avril.

II. Femme, ALIX de Beaumont, dame de la Queuë, se remaria à *Amaury* de Meullent, seigneur de Gournay.

1. JEAN comte de Beaumont après ses freres, Chambrier de France, *dont il sera parlé ci-après* Article XV.

I. Femme, Gertrude de Soissons, fille aînée de *Raoul* comte de Soissons, & d'*Alix* de Dreux sa premiere femme, fut séparée de son mari, & le mariage déclaré nul pour cause de parenté. *Voyez tome II. de cette hist. p.* 501.

II. Femme, Isabelle de Garlande, veuve de *Guy* le Bouteiller, seigneur d'Ermenonville, & fille de *Guillaume* de Garlande, seigneur de Livry, & d'*Alix* de Châtillon, dame de Clichy-la-Garenne. *Voyez tome VI. de cette histoire, page* 33. Elle fut mere de

D Jean de Beaumont, qui transporta en 1262. au Roi S. Louis le droit qu'il avoit sur une place en la ville de Senlis, suivant un titre qui est au tresor des chartes, *layette Senlis, n°.* 9.

2. Mathieu de Beaumont, seigneur de Luzarches, mourut sans enfans avant son frere.
3. Marie de Beaumont, dont on ne trouve que le nom.
4. Alix de Beaumont, premiere femme d'*Anseau* seigneur de l'Isle-Adam.

V.

E MATHIEU III. du nom, comte de Beaumont, Chambrier de France, *dont il sera parlé dans la suite de ce chapitre*, Article XII.

Femme, ELEONORE de Vermandois, comtesse de S. Quentin, dame de Valois, fille de *Raoul* I. du nom, comte de Vermandois, & d'*Alix* dite *Petronille de Guyenne. Voyez son article tome I. de cette hist. p.* 534.

§. I.

SEIGNEURS DE PERSAN, &c.

IV.

HUGUES de Beaumont, vicomte de Beaumont, seigneur de Persan, &c. second fils de MATHIEU I. du nom, comte de Beaumont, & d'EMME de Clermont, *mentionnez ci-devant, p.* 397. A

Femme, BEATRIX.

1. HUGUES de Beaumont, seigneur de Persan & d'Offemont, est toujours nommé le premier de ses freres dans les actes.

Femme, ADE, fut mere de

1. BEATRIX de Beaumont, succeda à son pere en la seigneurie d'Offemont, & fut mariée à *Guillaume* de Thorote, auquel elle porta la terre d'Offemont. Il étoit fils de *Jean* seigneur de Thorote, châtelain de Noyon, & d'*Odette* de Dampierre. *Voyez tome II. de cette hist. p.* 150.
   II. MARGUERITE de Beaumont, dame de Persan, épousa *Gaucher* de Thorote, frere de *Guillaume*, mari de sa sœur, & mourut sans enfans. *Voyez* ibid. B
2. YVES de Beaumont, seigneur de Persan, qui suit.
3. GUILLAUME de Beaumont, épousa *Emeline* d'Ernencourt.
4. N... de Beaumont, mere de *Thibaud* de Mellencourt & de *Jean* dit *Fayel*.

V.

YVES de Beaumont, avoué de Willy, &c. est aussi qualifié seigneur de Persan par quelques Auteurs.

Femme, MAHAUD, fut mere de

1. THIBAUD comte de Beaumont, qui suit.
2. ALIX de Beaumont, dont l'alliance est inconnuë.

VI. C

THIBAUD comte de Beaumont, seigneur de Luzarches après la mort de *Jean* comte de Beaumont son parent, dont il herita; vendit ce comté au roi Philippes *Auguste* l'an 1223. & il en traita encore de nouveau avec le roi S. Louis, qui lui donna d'autres terres en récompense l'an 1227. Il vivoit encore l'an 1230.

Femme, ERMENGARDE.

1. BARTHELEMY de Beaumont, dit *de Meru*, seigneur de Luzarches, qui suit.
2. THIBAUD de Beaumont, dit *de Meru*, chevalier en 1260. fut pere ou oncle de *Renaud* de Beaumont.
3. GUY de Beaumont, écuyer, dit *de Meru* en 1260.
   L'on trouve RENAUD de Beaumont, dit *de Meru*, fils de l'un de ces trois freres, lequel vivoit en 1290. avec *Clemence* de l'Isle-Adam sa femme, fille d'*Anseau* de l'Isle-Adam, & d'*Isabelle* dame de Bourris. Il vivoit encore l'an 1311. Son fils fut peut-être D
   ADAM de Meru, écuyer, lequel étoit l'an 1357. executeur du testament de *Gasse* de l'Isle, chevalier, mari d'*Ennor* de Villers. La femme d'*Adam* de Meru est nommée *Jeanne* dans un acte de l'an 1345.

VII.

BARTHELEMY de Beaumont, chevalier, dit *de Meru*, seigneur de Luzarches, de Meru & de Jouy-le-Comte en 1260. & 1268.

Femme, ALIX, mariée avant l'an 1260. étoit remariée avant l'an 1273. à *Lancelot* de S. Maard, maréchal de France. Les enfans de son premier mari étoient encore en minorité l'an 1276.

Universitäts- und Landesbibliothek Düsseldorf

A 1. JEAN de Beaumont, dit *de Luzarches*, qui suit.

2. RENAUD de Beaumont, dit *de Luzarches*, vicomte de Verneuil en 1292. fut probablement fils de *Barthelemy*.

3. NICOLAS de Beaumont, dit *de Luzarches*, évêque d'Avranches depuis l'an 1303. jusqu'en 1311. fut enterré dans l'église de Sainte Genevieve à Paris. *Voyez* Gall. Christ. *édit. de 1656. tome II. p. 7.*

4. GUILLAUME de Luzarches, fut tuteur de *Jean* de Chambre (*de Camera*) qui plaidoit contre lui en 1321.

VIII.

B JEAN de Beaumont, dit *de Luzarches*, chevalier, seigneur de Luzarches, de Meru & de Jouy-le-Comte en 1283. 1302. & 1305.

Femme, ISABELLE de l'Isle-Adam, fille de *Jean* seigneur de l'Isle-Adam, & d'*Heloys* dame de Noerat & de Crapaumesnil, étoit veuve en 1311,

1. JEAN de Beaumont, seigneur de Luzarches, qui suit.

2. GUILLEMETTE de Beaumont, dite *de Luzarches*, épousa *Pierre*, dit *Mauclerc*, seigneur de Joigny, duquel étant veuve elle herita après l'an 1360. de la terre de l'Isle-Adam, qu'elle vendit en 1364. à Pierre de Villiers, grand-maître d'hôtel & porte-oriflamme de France.

3. JEANNE de Beaumont, dite *de Luzarches*, fut la seconde femme de *Jean* le Bouteiller de Senlis, seigneur de Courteuil & de Belloy. *Voyez tome VI. de cette hist. page* 254.

IX.

C JEAN de Beaumont, chevalier, dit *de Luzarches*, seigneur de Luzarches, de Meru, de Jouy-le-Comte, &c. chambellan du Roy, est mentionné dans des titres de 1323. 1333. 1346.

I. Femme, MARIE de Precy, fut mere de quatre enfans, & entr'autres de PHILIPPES de Beaumont, sire de Luzarches, qui suit.

II. Femme, N... fut mere de cinq enfans. On ne sçait point de laquelle des deux femmes vinrent les enfans qui suivent.

1. N... de Beaumont, fut mariée avec *Galehaut* de Gamaches, lequel plaidoit pour sa dot contre *Philippes* de Beaumont son beau-frere en 1383.

2. MARGUERITE de Beaumont, dame en partie de Luzarches, épousa 1°. *Charles* de Hangest, chevalier, seigneur de Catheu, fils de *Jean* sire de Hangest, & de *Marie* de Piquigny. Elle se remaria 1°. à *Gilles* Gallez, chevalier, 2°. à *Raoul* seigneur de Gaucourt. *Voyez tome VI. de cette histoire, p.* 739.

Six autres enfans, du nombre desquels pouvoit être JEAN de Beaumont, chevalier,
D seigneur d'Amerville, maître des Eaux & Forêts de France, Champagne & Brie, chambellan de Jean de France, duc de Berry en 1400. 1408. 1415. & 1416. Il est qualifié seigneur d'*Armeville*, maitre des Eaux & Forêts, &c. dans un ordre qu'il donna le 21. may 1410. Le sceau est un lion. Il épousa *Agnès* de l'Hôpital, fille de *Jean* de l'Hôpital, seigneur de Montignon & d'Orouer-le-Vougis, & de *Jeanne* Braque. *Voyez tome VI. de cette hist. p.* 433.

L'on trouve MARIE de Beaumont, laquelle épousa l'an 1415. *Louis* Paviot, écuyer, seigneur du Mesnil-Paviot, vicomté de Rouen.

X.

PHILIPPES de Beaumont, chevalier, dit *de Luzarches*, sire de Luzarches, de Jouy-le-Comte, de Nogent, &c. maître d'hôtel de la Reine, vivoit en 1363. 1371. & 1383. & mourut avant l'an 1393.

E I. Femme, PERONNELLE de Villiers, fille de *Pierre* de Villiers, seigneur de l'Isle-Adam & de Valmondois, grand-maître-d'hôtel & porte-oriflamme de France, & de *Marguerite* de Vendôme sa seconde femme, mourut sans enfans. *Voyez tome VI. de cette histoire, page* 12.

II. Femme, JEANNE Braque, dame de Soisy-aux-Loges, veuve de *Jean* de l'Hôpital, seigneur de Montignon, & fille de *Nicolas* Braque, seigneur de Châtillon-sur-Loing, & de *Jeanne* du Tremblay, vivoit encore en 1393.

1. JEAN de Beaumont, fut tuteur d'*Enguerran* de Beaumont son frere en 1401. étoit en 1408. chef d'une compagnie d'hommes d'armes, dans laquelle *Blanchet* de Beaumont son frere servoit. Il est qualifié écuyer dans une quittance qu'il donna le 8. septembre 1408. de cent soixante-cinq livres, en prêt sur ses gages & ceux d'un chevalier & de huit autres écuyers de sa compagnie. Son sceau est semblable à celui de *Pierre* son frere, *qui sera rapporté ci-après*. Il paroît qu'il mourut sans alliance.

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

2. BLANCHET de Beaumont, seigneur de Luzarches, qui suit.

3. PIERRE de Beaumont, chambellan de Jean de France, duc de Berry en 1407. donna quittance le premier may en cette qualité de six septiers de sel au grenier à sel de Mante sans gabelles pour la dépense de son hôtel : elle est signée *P. de Beaumont*, & scellée d'un sceau sur lequel paroît *un lion avec une bande, une barre, un pal & une fasce de bâtons pommetez comme des sceptres ou masses d'armes*, supports, *deux lions*, cimier, *une tête de lion dans un vol.* (*Bibliot. du Roi, cabinet de M. de Gaigneres.*) A

4. ENGUERRAN de Beaumont, étoit mineur & sous la tutelle de *Jean* son frere en 1400.

XI.

BLANCHET de Beaumont, seigneur de Luzarches, de Jouy-le-Comte & de Nogent, capitaine pour le Roy du château de Pontoise en 1406. suivant sa quittance du 3. août de deux septiers de sel, qui lui avoient été ordonnez par lettres du Roi le 26. janvier précedent. (*a*) Il étoit mort en 1421. B

(*a*) Bibliotheque du Roy. Cabinet de M. de Gaignieres.

Femme, MARIE Pol, avoit la tutelle de ses enfans en 1421.

1. CHARLES de Beaumont, chevalier, seigneur de Luzarches, de Jouy-le-Comte & de Nogent en 1421. vivoit en 1464. 1465. 1466. & 1477. Il a pû être pere de JEAN de Beaumont, chevalier, seigneur de Luzarches en partie, lequel est qualifié seigneur de Cronaut en quelques titres, & ceda l'an 1491. ce qu'il avoit dans la terre de Luzarches à Louis duc d'Orleans.

2. BLANCHETTE de Beaumont, étoit mineure en 1421.

L'on trouve BRANDONNET de Beaumont, chevalier lequel donna quittance de deux cens soixante livres en prêt sur les gages de lui chevalier bachelier, d'un autre chevalier bachelier, & de dix écuyers de sa compagnie, pour servir à la garde de Paris, & de la personne du Roi, en la compagnie & sous le gouvernement de Tanneguy du Chastel, prévôt de Paris. Elle est datée du 8. avril 1415. avant Pâques, & scellée d'un sceau, sur lequel est *un lion*, il en donna deux autres les 7. août & 14. novembre 1416. même scel. (*Ibid.*) C

JEAN seigneur de Beaumont, chevalier banneret, capitaine d'Evreux, promit le 2. octobre 1431. de payer les gendarmes servans à la garde de cette place, pour lesquels il avoit reçû payement de deux quartiers d'une année, finis le 28. septembre précedent : cet acte est scellé d'un grand sceau, sur lequel il paroît *un lion*, cimier, *un autre lion, à côté de l'écu sont deux grands arbres :* legende, *Sigillum Joannis domini de Bellomonte* (Ibid.)

THOMAS de Beaumont, chevalier, capitaine du Chateau-Gaillard, fut commis par lettres des gens du conseil du Roi, données à Rouen le 6. mars 1431. pour aller démolir la place de Jouy de nouveau refortifiée & occupée par les ennemis, celle de Trie-le-Chastel, & autres du bailliage de Gisors, & prévôté de Chaumont & des environs, mal désemparées, ayant avec lui cinq hommes à cheval & quinze archers, pour les gages desquels durant quinze jours il donna quittance de soixante-quatorze livres sept sols six deniers le 25. du même mois. Le sceau est *un lion avec un autre lion posé sur le casque pour cimier.*

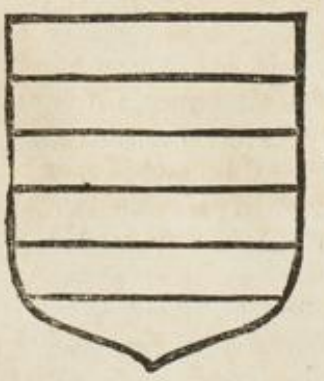

Fascé d'azur & d'argent de six pieces.

VIII.

ALBERIC I. du nom, comte de Dampmartin, Chambrier de France, fit quelques biens à l'abbaye de Chaalis en 1162. & vivoit encore en 1181. D

GENEALOGIE

GENEALOGIE DES ANCIENS COMTES DE DAMPMARTIN.

I.

A MANASSE'S comte de Dampmartin, souscrivit en 1028. avec plusieurs Grands du Royaume la charte de confirmation que le Roi Robert accorda à l'abbaye de Coulombs, de tous les dons qui y avoient été faits par Roger évêque de Beauvais, & par Odolric évêque d'Orleans. De sa femme dont le nom est inconnu, il laissa

II.

HUGUES I. du nom, comte de Dampmartin, lequel donna, du consentement de Guy évêque de Beauvais, l'église de S. Leu-sur-Oise, dite *de Serans*, aux religieux de Cluny en 1081.

Femme, RAIDE, fut mere de

1. HUGUES II. du nom, comte de Dampmartin, qui suit.
2. PIERRE de Dampmartin.
3. 4. & 5. BASILIE, ADELE & EUSTACHE de Dampmartin.

III.

HUGUES II. du nom, comte de Dampmartin.

Femme, ROTHVIDE, fut mere de

IV.

ALBERIC I. du nom, comte de Dampmartin, Chambrier de France, a donné lieu à cette genealogie. *Voyez son article ci-devant, p.* 400.

Femme, CLEMENCE de Bar, fille de *Renaud* I. du nom, comte de Bar, & de *Gisle* de Vaudemont, étoit veuve de *Renaud* comte de Clermont en Beauvoisis. *Voyez tome V. de cette hist. p.* 507.

ALBERIC II. du nom, comte de Dampmartin, qui suit.

On lui donne encore pour seconde femme AMICIE de Beaumont, comtesse de Leycestre, veuve de *Simon* III. du nom, seigneur de Montfort, & fille de *Robert* comte de Beaumont & de Leycestre en Angleterre, dit *aux Blanches mains*, & de *Perronnelle* de Grandmesnil. L'on ajoûte que *Alberic* l'épousa en 1181. & qu'il mourut peu après.

V.

ALBERIC II. du nom, comte de Dampmartin. L'on trouve *Albericus comes de Dampmartin, laudante patre suo Camerario (& Joanne Scantione Regis, cum uxore sua Hellisendi & Petro filio suo) coram piissimo Francorum Rege Ludovico, dat in eleemosynam monasterio Cariloci fundum loci in quo situm est monasterium, &c. actum Sylvanecti anno* 1162. *Signum Guidonis Pincernæ Regis, signum Adami Camerarii, &c.* Il mourut vers l'an 1200.

Femme, MAHAUT, fut mere de

1. RENAULT comte de Dampmartin, qui suit.
2. SIMON de Dampmartin, comte d'Aumale, *dont la posterité sera rapportée après celle de son frere aîné.*
3. ALIX de Dampmartin, épousa *Jean* seigneur de Trie & de Moncy en Beauvoisis, duquel sont descendus les autres Comtes de Dampmartin, du surnom de Trie, *rapportez au chapitre des* MARECHAUX DE FRANCE, *tome VI. de cette hist. p.* 668.
4. AGNE'S de Dampmartin, femme de *Guillaume* seigneur de Fiennes, fils d'*Enguerran* seigneur de Fiennes, & de *Sibille* de Tingry. *Voyez tome VI. de cette histoire, page* 168.
5. CLEMENCE de Dampmartin, épousa *Jacques* de S. Omer.

V I.

RENAULT comte de Dampmartin.

I. Femme, MARIE de Chastillon, fille aînée de *Guy* seigneur de Chastillon II. du nom, & d'*Alix* de Dreux, fut répudiée par son mari. *Voyez tome VI. de cette histoire, p.* 93. A

II. Femme, IDE de Flandres, fille aînée & principale heritiere de *Mathieu* de Flandres, comte de Boulogne, & de *Marie* de Blois, étoit veuve de *Gerard* comte de Gueldres, & de *Berthold* duc de Zeringhen. *Voyez tome II. de cette histoire, p.* 722.

MAHAUT comtesse de Dampmartin & de Boulogne, mourut avant l'an 1258. sans posterité de *Philippes* de France, comte de Clermont en Beauvoisis & de Boulogne à cause d'elle, & d'*Alfonse* III. du nom, roi de Portugal. *Voyez tome I. de cette histoire, p.* 80. *&* 581.

V I.

SIMON de Dampmartin, comte d'Aumale & de Ponthieu à cause de sa femme, étoit le second fils d'ALBERIC II. du nom, comte de Dampmartin, & de MAHAUT sa femme, *mentionnez ci-devant, p.* 401. Il mourut le 21. septembre 1239. B

Femme, MARIE comtesse de Ponthieu, fille de *Guillaume* comte de Ponthieu, & d'*Alix* de France. Elle se remaria à *Mathieu* de Montmorency, seigneur d'Attichy. *Voyez son article tome III. de cette hist. p.* 302.

1. JEANNE de Dampmartin, comtesse de Ponthieu, fut la seconde femme de *Ferdinand* III. du nom, dit *le saint Roi de Castille*, & épousa 2°. *Jean* de Nesle, seigneur de Faloy. *Voyez son article tome III. de cette hist. p.* 304.
2. AGATHE de Dampmartin, épousa *Jean* vicomte de Chastelleraud.
3. PHILIPPE de Dampmartin, mariée 1°. à *Raoul* II. du nom, comte d'Eu & de Guines, dont elle fut la troisiéme femme, 2°. à *Raoul* II. du nom, seigneur de Coucy, de Marle & de la Fere, mort en 1250. 3°. à *Othon* III. du nom, comte de Gueldres & de Zutphen, dit *le Boiteux*. Elle vivoit encore étant veuve en 1277.
4. MARIE de Dampmartin, dite *de Ponthieu*, épousa *Jean* II. du nom, comte de Roucy, vicomte de Mareuil, seigneur de Pierrepont. Elle ceda au mois de fevrier 1275. aux religieux de l'abbaye de la Val-le-Roy les droits qu'elle avoit sur une maison & sur des heritages sis à Marchais (*a*), & vivoit encore en 1279. C

(*a*) Cartulaire de S. Martin de Laon.

D'azur, au lion d'or.

I X.

MATHIEU II. du nom, comte de Beaumont-sur-Oise, Chambrier de France, souscrivit une charte donnée à Paris en 1174. en faveur de l'abbaye de Saint Denis. D

Il étoit fils aîné de *Mathieu* I. du nom, comte de Beaumont, Chambrier de France, *mentionné en l'article* VIII. *de ce Chapitre*, & d'*Emme* de Clermont, dame de Luzarches. *Voyez ci-devant, p.* 397.

X.

RENAUD, fut créé Chambrier de France en 1176. comme il s'apprend d'un titre du Tresor des chartes, & signa une charte en 1179. en faveur de l'abbaye de S. Victor de Pari

X I.

A RAOUL, étoit Chambrier de France en 1186. comme enseigne une charte du Tresor du Roi.

D'azur, au lion d'or.

X I I.

B MATHIEU III. du nom, comte de Beaumont-sur-Oise & de Valois, Chambrier de France, autorisa de son seing deux chartes données pour l'abbaye de S. Victor de Paris, & de l'évêque de Paris, des années 1190. & 1207. & mourut sans lignée avant l'an 1214.

Il étoit fils de *Mathieu* II. du nom, comte de Beaumont-sur-Oise, aussi Chambrier de France, & de *Mahaut* sa premiere femme. *Voyez ci-devant, page 397.*

De sinople, à trois jumelles d'argent.

X I I I.

C URSION de Mereville, est qualifié Chambrier de France dans un cartulaire de Chartres, & dans un titre de l'abbaye de S. Mesmin près Orleans, du mois d'avril 1209. En 1235. Il portoit trois jumelles comme Nemours. (*Titres de S. Mesmin près Orleans.*) *Voyez l'hist. de la maison de Montmorency, p. 139. Voyez aussi la genealogie de Nemours tome VI. de cette hist. p. 629.*

De gueules, à la bande d'argent.

XIV.

BARTHELEMY de Roye, Chambrier de France, est nommé présent à la donation que Thibaut comte de Blois, sénéchal de France, fit en 1186. à l'église de Senailly de la menuë dîme de cette paroisse, & aussi aux promesses que le duc de Bourgogne fit au Roi étant à Vincennes en 1198. de ne s'allier avec le Roi d'Angleterre, & de n'épouser sans son consentement aucune Princesse d'Angleterre. Il gagna les bonnes graces du roi Philippes-*Auguste*, qui lui donna en 1199. la forêt de Herelle près Montdidier, & depuis plusieurs autres heritages en augmentation de son fief. Il fut plege & caution du traité de paix que ce Prince fit en 1200. avec Jean roi d'Angleterre; l'accompagna au siege de Rouen, dont il signa la capitulation en 1204. fut fait Chambrier de France vers l'an 1209. auquel temps il fit quelques biens à l'église de Roye. Dans un acte fait en faveur de l'abbaye d'Orcamp de l'an 1209. sur son sceau est *un homme à cheval armé de toutes pieces, tenant l'épée haute de la main droite, & de la gauche un bouclier ou écusson échiqueté, au chef semé de fleurs de lys :* legende, † *Sigil. Bartholomei de Roia, Camerarii Franciæ*; au contre-sceau sont les mêmes armes : legende, † *Camerarii Franciæ* (*a*). Il combattit à la bataille de Bouvines en 1214. étoit à Compiegne l'année suivante, lorsque le comte de Soissons reconnut n'avoir aucun droit en la terre que l'évêque de Senlis avoit en son comté, & à Paris le 21. mars 1220. lorsqu'il accorda le Roi avec l'Evêque sur certaines prétentions réciproques. Il fut présent avec plusieurs seigneurs à la reconnoissance que fit l'Avoué de Bethune étant à saint Germain en 1223. de la justice qu'avoit le Roi en certaines terres sises proche la riviere du Lys; souscrivit plusieurs chartes du roi Louis VIII. auprès duquel il se rendit avec plusieurs Prélats, Barons, Chevaliers, & autres gens de guerre, lorsqu'il alla à Tours au mois de juin 1224. pour marcher en Guyenne contre le Roy d'Angleterre; assista la même année au traité qui se fit entre la Comtesse de Flandres & Jean de Nesle, châtelain de Bruges; & à la cession que fit au Roi Marie comtesse de Ponthieu du château d'Aubigny en Costentin, & de celui de Doullens. Dans un acte du mois de mars de la même année en faveur de l'abbaye de Joyenval, son sceau represente *un homme à cheval armé de toutes pieces, comme ci dessus, excepté que le chef de l'écu est lozangé.* (*b*) Il donna l'an 1234. à l'abbaye de S. Victor, pour le repos de son ame & de celles de ses parens, le fief d'Alez qu'il avoit acheté pour le prix de cent livres parisis de Bernard clerc, dit l'*Apostolique*, de Jean, Pierre, Richard & Guy ses freres, fils de feu Simon l'Apostolique, suivant un acte du mois de décembre de la même année. (*c*) Il est enterré en l'abbaye de Joyenval près S. Germain en Laye, qu'il avoit fondée en 1221. & à laquelle il fit de grands biens : on y voit son épitaphe.

(*a*) Cabinet de M. Clairambault.

(*b*) Ibid.

(*c*) Titres de de l'abbaye de saint Victor de Paris.

Il étoit second fils de *Rogues* seigneur de Roye, & d'*Adeline* de Guise sa femme; *dont les ancêtres & la posterite sont rapportez ci-devant, chapitre des* GRANDS-MAISTRES DES ARBALESTRIERS DE FRANCE, *p.* 7.

Dans l'*hist. de la Terre-Sainte de Jacques de Vitry, évêque d'Acre*, en l'Epître de la prise de la ville de Damiette, faite sur les Chrétiens l'an 1219. dont l'extrait est inseré dans les preuves de l'*hist. de Chastillon*, *p.* 3. on lit, *Capti sunt autem viri nobiles, Electus Belvacensis, Andreas de Espeisse, Gualterus regis Franciæ Camerarius.*

XV.

D'azur, au lion d'or.

XV.

A JEAN comte de Beaumont, chevalier, étoit Chambrier de France après la mort du seigneur de Roye. *Voyez ses ancêtres & sa posterité ci-devant, p.* 399.

XVI.

JEAN de Nanteuil, étoit Chambrier de France en 1240. & vivoit encore en 1248.

Ecartelé, au 1. & 4. de Brienne, *au 2. & 3. de* Champagne, *sur le tout de* Jerusalem.

XVII.

B ALFONSE de Brienne, comte d'Eu, étoit Chambrier de France au mois de janvier 1258. Il accompagna le Roi S. Louis au voyage d'Afrique; & mourut à Tunis le 25. août 1270. le même jour que le Roi Saint Louis; son corps fut apporté en l'abbaye de S. Denis en France le vendredy après la Pentecôte 1271. & y fut enterré en la chapelle de S. Martin, où se voit son épitaphe.

Il étoit fils de *Jean* de Brienne, roi de Jerusalem, & de *Berengere* de Castille; *dont les ancêtres & la posterité se trouvent tome VI. de cette hist. p.* 126.

XVIII.

ERARD seigneur de Valery, de S. Valerian & de Marolles, connétable de Champagne, suivit le roi S. Louis au premier voyage qu'il fit en la Terre-Sainte en 1248. & vendit à l'abbé des Eschalis au mois de mars 1255. le bois que le comte de Joigny lui avoit autrefois donné, nommé *la couche du Comte*. Il étoit connétable de

Champagne en 1261. lorſqu'il mena en Sicile une armée au ſervice de Charles de France, comte d'Anjou, frere du Roi S. Louis; fut préſent à la ceſſion que fit Amanjeu ſire d'Albret, étant à Bourdeaux le 17. décembre 1262. au roi Edoüard d'Angleterre, de tout le droit qu'il avoit au château de Millau; & l'année ſuivante au tranſport que Garcie-Arnaud de Navailles fit au ſénéchal de Gaſcogne pour le Roi d'Angleterre, de la terre de la Guigne; & à la promeſſe que Thibaut roi de Navarre, comte de Champagne fit en 1268. à Baudoüin empereur de Conſtantinople, de l'aſſiſter au recouvrement de ſon Empire, moyennant certaines conditions; il fut encore préſent à l'hommage que Henry roi de Navarre, comte de Champagne fit à l'Evêque de Langres, étant à S. Denis au mois d'octobre 1271. Il eſt nommé Chambrier de France & Connétable de Champagne dans l'ordonnance que le roi Philippes *le Hardy* fit à Paris au mois de décembre 1271. pour la Regence du Royaume, & pour les Conſeils, en cas qu'il vînt à mourir; & dans une donation qu'il fit à l'abbaye du Jard en 1275. Il fit ſon teſtament au mois de juin de l'année 1276. & étoit mort en novembre 1277. A B

Il étoit fils de *Jean* ſeigneur de Valery & de Marolles, qui fit pluſieurs biens aux abbayes de Barbeau, de S. Germain des Prez & du Jard; il vendit au mois de décembre 1227. du conſentement d'*Agnès* ſa femme, & de *Erard* ſon fils, au Chapitre de Troyes toute la dîme qu'il avoit à Villemareüil. Il vivoit encore en 1261. & avoit pour frere *Hugues* de Valery, vivant avec *Ode* ſa femme en 1225. & 1239. & pour ſœurs *Ermenſende* & *Iſabelle* de Valery, nommées dans un titre de l'abbaye de S. Victor de l'année 1219. Ce *Jean* ſeigneur de Valery, épouſa 1°. une dame nommée *Agnès*, ſœur de la femme de ſon frere, 2°. *Clemence* dame de Fonvens, veuve de *Guillaume* de Vergy, ſeigneur de Mirebeau, dont il n'eut point d'enfans; & de la premiere il laiſſa ERARD ſeigneur de Valery & de Marolles, Chambrier de France, qui a donné lieu à cet Article, & qui épouſa une dame nommée *Marguerite*, avec laquelle il fit du bien à l'abbaye du Jard; & qui étant veuve vendit à Pierre de la Broce, chambellan du Roi en novembre 1277. la terre de Fains en Berry, qu'elle tenoit de ſon propre heritage. *Guillaume* de Valery, chanoine de Sens, qui étoit mort en 1265. *Jean* de Valery, vivant avec *Marguerite* ſa femme en 1248. & *Miles* de Valery, nommé dans un titre de la chapelle de Bruyeres de l'an 1248. C

Bandé d'or & d'azur de ſix pieces, à la bordure de gueules.

XIX.

ROBERT II. du nom, duc de Bourgogne, étoit Chambrier de France en 1277. & en cette qualité il donna des lettres au mois de janvier 1278. par leſquelles il avoua qu'il avoit fait l'hommage au Roi du fief de Villy-ſur-Saône. (*a*) Le Roi lui donna au mois d'octobre 1297. mille livres de rente ſur ſon Tréſor, en augmentation du fief qu'il tenoit de lui. D

(*a*) Ch. du Treſor, layette de Bourgogne, n°. 9.

Son éloge, ſes ancêtres & ſa poſterité ſont rapportés ci-devant dans la genealogie de la maiſon de France, au chapitre XIX. *des* anciens Ducs de Bourgogne, *p.* 537. *&* 547. *du premier volume de cette hiſtoire.*

Echiqueté d'or & d'azur, à la bordure de gueules.

X X.

A JEAN II. du nom, comte de Dreux, Chambrier de France, mourut le 7. mars 1309.

Voyez l'histoire de la maison de France, chap. XV. des Comtes de Dreux, *page* 423. *du premier volume de cette histoire.*

D'azur, semé de fleurs de lys d'or, au bâton de gueules mis en bande.

X X I.

B LOUIS I. du nom, duc de Bourbon, dit *le Boiteux*, Pair & Chambrier de France en 1312. mourut le 22. janvier 1341.

Il est rapporté dans l'histoire de la maison de France, chapitre XII. des Ducs de Bourbon, *page* 297. *du premier volume de cet ouvrage.*

Armes, comme ci-dessus.

X X I I.

C PIERRE I. du nom, duc de Bourbon, comte de Clermont & de la Marche; Pair & Chambrier de France, fut tué à la bataille de Poitiers le 19. septembre 1356.

Il est rapporté dans la maison Royale, au chapitre des Ducs de Bourbon, *p.* 295. *du premier volume de cette histoire.*

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

Armes, comme son predecesseur.

XXIII.

LOUIS II. du nom, duc de Bourbon, Pair & Chambrier de France, mourut le 19. août 1410. A

Il est rapporté au chapitre des Ducs de Bourbon, *page* 301. *du premier volume de cette histoire.*

Ecartelé, au 1. & 4. de Bourgogne moderne, *au 2. & 3. de* Flandres.

XXIV.

PHILIPPES de Bourgogne, comte de Nevers & de Rethel, fut pourvû de la charge de Chambrier de France, par lettres du Roi données à Paris le 29. août 1410. & en qualité de Grand-Chambrier de France, créé, ordonné & établi par le roi Charles après la mort du duc de Bourbon oncle du Roi; il prêta serment de fidelité entre les mains du Roi à Paris le 11. septembre suivant, ainsi qu'il appert par les lettres de ce Prince, adressées au Chancelier, aux Presidens & autres tenant le Parlement à Paris, aux Chambellans, Maîtres de son hôtel, gens de ses Comptes, & Tresoriers à Paris, & au Maître & Controlleur de sa Chambre aux deniers, au Clerc & Changeur de son Tresor, & à tous ses autres Justiciers & Officiers, ou à leurs lieutenans, où il leur ordonne de faire joüir *sondit cousin des honneurs, prééminences, prerogatives, gages, hostellages, livraisons, droits, prouffits, emolumens, franchises & libertez,* qui appartiennent *audit Office de Grand-Chambrier de France*, tout ainsi que *feu sondit oncle de Bourbon souloit jouir & user.* Il fut tué à la bataille d'Azincourt en 1415. B

Voyez son éloge dans l'histoire de la maison de France, chapitre IX. des derniers ducs de Bourgogne, §. XI. *des* Comtes de Nevers, *page* 251. *du premier volume de cet Ouvrage.*

D'azur, à trois fleurs de lys d'or, au bâton de gueules mis en bande.

XXV.

JEAN I. du nom, duc de Bourbon, Pair & Chambrier de France, mourut prisonnier en Angleterre en 1434. C

Il est rapporté au chapitre des Ducs de Bourbon, *p.* 303. *du premier volume de cette hist.*

XXVI.

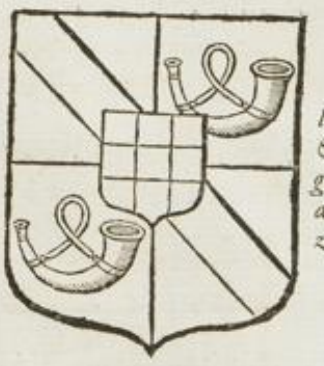

Ecartelé, au 1. & 4. de gueules, à la bande d'or, qui est Châlon, *au 2. & 3. d'or, au cornet d'azur virolé de gueules, qui est* Orange, *sur le tout d'or, à quatre points équipollez d'azur, qui est* Geneve.

XXVI.

A JEAN de Châlon IV. du nom, prince d'Orange, seigneur d'Arlay, de Cuisel, d'Argueil & de Viteaux, succeda en la principauté d'Orange à *Raymond* de Baux son beau-pere en 1393. & deux ans après il fut fait prisonnier (*a*) en un rencontre avec le comte de Valentinois & l'évêque de Valence, par Amaury de Severac. Depuis il embrassa le parti de Jean duc de Bourgogne, qui le fit lieutenant general des duché & comté de Bourgogne, & lui donna le gouvernement de l'armée qu'il envoya au secours de Jean de Baviere, évêque de Liege, contre ses sujets rebelles en 1408. Il fut nommé Chambrier de France par les partisans du duc de Bourgogne en 1415. fait gouverneur de Languedoc en 1417. & mourut de peste à Paris le 4. décembre 1418. *Sa vie a esté écrite par M. de la Pise.*

(*a*) Hist. du roi Charles VI. de Jean Juvenel des Ursins.

GENEALOGIE DES COMTES DE LA HAUTE BOURGOGNE, MAINTENANT FRANCHE-COMTÉ.

D'où sont sortis les Comtes d'Auxerre & de Tonnerre, Seigneurs d'Arlay, Princes d'Orange, &c.

B LE Comté de Bourgogne étoit de la dépendance (*b*) du Royaume de France du temps du roi Charles *le simple*, mais Raoul II. du nom, Roi de la Bourgogne Transjurane, ou le roi Conrard son fils l'envahirent. *Voyez l'hist. de Bourgogne in-4°. par A. du Chesne. l. IV. p. 513.*

(*b*) Gollut, l. 4. c. 32.

I.

OTTE-GUILLAUME comte de Bourgogne ou d'outre-Saône (*c*) fils de *Gerberge* (*d*) comtesse de Dijon, & d'*Adelbert* duc de Lombardie, marquis d'Yvrée, surnommé *le Captif* & l'*Etranger*. parce qu'il tiroit sa naissance d'Italie, où il avoit été arrêté en son enfance & nourri à Pavie. Quelques (*e*) Historiens écrivent que *Gerberge* envoya un Religieux en Lombardie, qui l'enleva secretement & l'emmena deçà les Monts à la Duchesse sa mere, pour lors remariée à *Henry* duc de Bourgogne, qui l'adopta aussi-tôt pour son successeur & son heritier, & après la mort duquel arrivée l'an 1001. il prétendit le duché de Bourgogne : mais le roi Robert s'étant rendu maître de cette Province par la force des armes, comme heritier du duc *Henry* son

(*c*) Fragment hist. Franç.

(*d*) Estimée sœur de *Hugues* évêque d'Auxerre, &c. comte de Châlon, par l'Auteur des gestes des évêques d'Auxerre.

(*e*) Glaber Raoul, l. 3. c. 2.

oncle, qui en avoit disposé en sa faveur, le comte *Otte-Guillaume* nonobstant son adoption (*a*), fut obligé de se contenter du comté de Bourgogne & de celui de Dijon que sa mere lui avoit laissé en mourant. Il fit plusieurs donations (*b*) à l'abbaye de S. Benigne & mourut le 21. septembre 1027. Il fut enterré à S. Benigne de Dijon. *Voyez le I. tome du Spicilege de D. Luc d'Achery Benedictin, p.* 432. 448. *&* 460. *& la lettre du P. Chifflet Jesuite, touchant* Beatrix comtesse de Chalon, *p.* 93. 150. 197. 200. 206. *&* 207.

(*a*) Gollut, l. 5. c. 3.

(*b*) Chron. de S. Benigne.

I. Femme, ERMENTRUDE, fille de *Renaud* comte de Reims & de Roucy, & d'*Albrade* de Lorraine (*c*), est nommée dans la chronique mss. d'Alberic sous l'an 1005. & le necrologe de S. Benigne de Dijon marque sa mort le cinquiéme jour de mars.

(*c*) sœur uterine du Roi Lothaire.

1. GUY I. du nom comte de Mâcon, autorisa de son seing la donation que fit Hugues évêque d'Auxerre & comte de Chalon à l'abbaye de Pared l'an 999. mourut long-temps avant son pere vers l'an 1004. & fut enterré dans l'abbaye de S. Benigne.

Femme, N... comtesse de Mâcon, fille unique d'*Alberic* II. du nom (*d*), comte de Mâcon, fut mere de

(*d*) dit III. du nom, par Samuel Guichenon.

OTHON comte de Mâcon, qui donna les villages d'Asnieres & d'Esnes (*e*) sur la Saône à l'abbaye de Cluny, & mourut après l'an 1035.

(*e*) Cartul. de Cluny.

Femme, ELIZABETH sœur de *Humbert* seigneur de Vergy, évêque de Paris, fut mere de

GEOFFROY I. du nom, comte de Mâcon.

Femme, BEATRIX, mourut l'an 1072. & fut mere de

GUY II. nom, comte de Mâcon, lequel donna à l'abbaye de Cluny l'an 1078. (*f*) le village de Blandens, pour le repos de l'ame de son pere, y prit l'habit de religieux, & fut Prieur de Souvigny. Il mourut l'an 1109. n'ayant point eu d'enfans de sa femme, qui est nommée *Marie* dans une charte de l'église de Mâcon de l'an 1069.

(*f*) Bibl. Cluniac. par A. du Chesne. p. 459. & 1647.

2. RENAUD I. du nom, comte de Mâcon, qui suit.
3. BRUNON de Bourgogne, archidiacre de l'église de Langres, comme il s'apprend de deux chartes de l'abbaye de Beze.
4. MATHILDE de Bourgogne, épousa *Landry* IV. du nom, seigneur de Maers & de Monceaux, fils de *Bodo* seigneur des mêmes terres. *Leur posterité est rapportée tome III. de cette histoire, page* 196.
5. AGNES de Bourgogne, épousa 1°. *Guillaume* V. du nom, duc de Guyenne, 2°. *Geoffroy*, dit *Martel*, comte d'Anjou. *Voyez tome II. de cette hist., p.* 516. *& tome VI. page* 11.
6. GERBERGE de Bourgogne, mariée à *Guillaume* II. du nom, comte de Provence & d'Arles.

II. Femme, ADELAIS, approuva (*g*) l'an 1019. la donation que fit le comte *Otte-Guillaume* son mari de l'église de S. Etienne du Port à Odillon abbé de Cluny.

(*g*) Cartul. de Cluny.

II.

RENAUD I. du nom, comte de Bourgogne, eut de grands differends avec Hugues évêque d'Auxerre & comte de Chalon, qui le fit prisonnier dans un rencontre l'an 1026. *Richard* II. duc de Normandie son beau-pere prit les armes pour sa liberté (*h*), & l'empereur Henry III. l'obligea (*i*) de lui faire la foy & hommage de son comté étant à Soleure l'an 1045. quoiqu'il lui remontrât qu'il n'étoit point tenu de le reconnoître pour son souverain. Il fit plusieurs dons à l'abbaye de Cluny (*k*) & à celle de S. Benigne de Dijon, & mourut le 4. septembre 1057. (*l*)

[*h*] Guill. de Jumieges, l. 5. c. 16.

[*i*] Chron. d'Herman contract.

[*k*] *Voyez* la lettre du P. Chifflet, p. 200. &c.

[*l*] Necrologe de S. Benigne.

Femme, ADELAIS (dite JUDITH dans le cartul. de Flavigny) de Normandie, fille aînée de *Richard* II. duc de Normandie, & de *Judith* de Bretagne, fut mariée avant l'an 1023. & mourut le 27. juillet, suivant le necrologe de S. Benigne. *Voyez tome II. de cette histoire, p.* 467.

1. GUILLAUME I. du nom, comte de Bourgogne, qui suit.
2. GUY de Bourgogne, comte de Brione & de Vernon, voulut usurper (*m*) le duché de Normandie au préjudice du duc *Guillaume* le bâtard, prétendant que ce duché lui appartenoit, à cause d'*Adelaïs* sa mere, sœur aînée de *Robert* II. duc de Normandie. Il perdit la bataille au lieu dit *le Val des Dunes*, à quelques lieuës en deçà de Caen, & fut forcé dans Brione; ensuite dequoi il fut dépoüillé des terres qu'il tenoit en Normandie, & obligé de se retirer à la cour de *Geoffroy* Martel, comte d'Anjou l'an 1042.

[*m*] Orderic Vital, l. 12. p. 848.

3. HUGUES de Bourgogne, autorisa de son seing une charte que le comte *Renaud* son pere accorda à l'abbaye de Flavigny l'an 1037. *rapportée p.* 204. de la lettre du P. Chifflet.

4. FOUQUES de Bourgogne, est nommé dans une charte de l'église cathedrale de Besançon.

5. SIBILLE de Bourgogne, femme de *Henry* de Bourgogne, fils de *Robert* de France, duc de Bourgogne, & d'*Helie* de Semur. *Voyez tome I. de cette histoire, p.* 538.

III.

GUILLAUME I. du nom, comte de Bourgogne & de Vienne, surnommé *Tête hardie* à cause de sa valeur (*a*) assista à l'assemblée tenuë au château de Paluel l'an 1075. avec Hugues I. duc de Bourgogne, Hugues II. comte de Chalon, & autres seigneurs, où fut résoluë la restitution de l'église & terre de Flory, usurpée sur le monastere de S. Marcel de Chalon, & reçut magnifiquement à Besançon l'an 1077. l'empereur Henry IV. qui y passa & celebra (*b*) la fête de Noël. Il donna le village de Moulinvalon à l'église de S. Etienne de Besançon, où il fut enterré après sa mort le B 11. novembre 1087.

[*a*] Anciennes de Chalon de Pierre de S. Julien.

[*b*] Lambert de Schefnabourg.

Femme, ETIENNETTE, fille de *Raymond* II. du nom, comte de Barcelonne, & de *Sancie* de Navarre, fit une donation à l'église de S. Etienne de Besançon (*c*), pour le salut de l'ame du comte *Guillaume* son mari, en présence & du consentement de *Hugues* archevêque de Besançon, & de *Raymond* comte de Bourgogne ses enfans. A. du Chesne, *page* 521. la nomme *Gertrude*, & la croit fille de *Gerard* de Vienne, ou sœur de *Guy* comte de Mâcon.

[*c*] Voyez p. 205. de la lettre du P. Chifflet.

1. RENAUD II. du nom, comte de Bourgogne, qui suit.

2. ETIENNE I. du nom, comte de Bourgogne, *dont la posterité sera rapportée ci-après*, §. I.

3. HUGUES de Bourgogne, élû archevêque de Besançon l'an 1088. se croisa pour la Terre-Sainte, & mourut en chemin le 13. septembre 1101. *Voyez* Gall. Christ. *édit. de* 1656. *tom. I. p.* 125.

4. RAYMOND, qualifié comte de Bourgogne, d'outre-Saône & de Galice, a C donné origine à la seconde race des Rois de Castille, *qui seront rapportez dans l'histoire des* MAISONS SOUVERAINES DE L'EUROPE, *chapitre des* ROIS DE CASTILLE. *Voyez un fragment de l'hist. de France, publié par MM. Pithou & du Chesne, Orderic Vitalis, l.* 12. *p.* 892. *Mariana, l.* 9. *c.* 20. *Surita, l.* 1. *c.* 37 *& Gollut, l.* 5. *c.* 12. *&* 38.

5. GUY de Bourgogne, archevêque de Vienne, fut élû Pape, sous le nom de Calixte II. le premier février 1119. mourut le 13. décembre 1124. & fut enterré dans l'église de S. Sauveur de Rome. *Voyez* Platine, Baronius, Ciaconius *&* Gall. Christ. *édit. de* 1656. *tom I. p.* 799.

6. MATHILDE (*d*) de Bourgogne, mariée avec *Eudes* I. du nom, duc de Bourgogne, fils d'*Henry* de Bourgogne, & de *Sibille* de Bourgogne. *Voyez tome I. de cette hist. p.* 539.

[*d*] nommée *Sibille* par Orderic Vital, l. 13.

7. GISLE ou GUILLE de Bourgogne, épousa 1°. *Humbert* comte de Maurienne, 2°. *Ramier* marquis de Montferrat.

8. CLEMENCE de Bourgogne, fut mariée 1°. à *Robert* II. du nom, comte de Flandres, D fils de *Robert* I. du nom, comte de Flandres, & de *Gertrude* de Saxe, 2°. à *Geoffroy* I. du nom, comte de Brabant, fils d'*Henry* II. comte de Louvain. *Voyez tome II. de cette hist. p.* 719. *&* 787.

9. ERMENTRUDE de Bourgogne, femme de *Thierry* I. du nom, comte de Bar, fils de *Louis* comte de Montbelliard, & de *Sophie* comtesse de Bar. *Voyez tome V. de cette hist. p.* 506.

IV.

RENAUD II. du nom, comte de Bourgogne, de Vienne & de Mâcon, sire de Salins, fut comte de Mâcon du vivant de son pere, par la donation que lui fit de ce comté *Guy* II. du nom, comte de Mâcon son cousin, lorsqu'il se fit religieux à Cluny. & se trouve nommé avec lui dans une charte de cette abbaye de l'an 1078. par laquelle E le comte *Guy* déja moine y fait don du village de Blandens. Il succeda à son pere au comté de Bourgogne, & fit le voyage de la Terre-Sainte, où il mourut, comme remarque Albert d'Aix-la-Chapelle, *au chap.* 43. *du VIII. liv. de son histoire.*

Femme, AGNE'S, sœur (*e*) de *Conrad* duc de Zeringen, & fille de *Bertold* II. du nom, duc de Zeringen, & d'*Agnès* fille de *Rodolphe* duc de Souabe & de Reinfeld, Empereur, fut mere de

[*e*] Gunther, en la vie de Frederic I. Empereur.

GUILLAUME III. du nom, comte de Bourgogne, de Vienne & de Mâcon, surnommé l'*Enfant* & l'*Aleman* (*f*), donna le château de Cenve à *Guichard* seigneur de Beaujeu, en récompense de ses services, & fut tué en Suisse le premier mars de l'an 1127. (*g*)

[*f*] Cartul de Cluny, & de l'église de Beaujeu.

[*g*] *Alias* le 9. février 1126.

Femme, BEATRIX, fut mere de

GUILLAUME de Bourgogne, mort jeune du vivant de son pere.

Universitäts- und Landesbibliothek Düsseldorf

§. I.

SUITE DES COMTES DE BOURGOGNE.

IV.

ETIENNE I. du nom, comte de Bourgogne, surnommé *Tête hardie*, second fils de GUILLAUME I. du nom, comte de Bourgogne, & d'ETIENNETTE de Barcelonne, *mentionnés ci-devant, page* 411. gouverna les comtez de Bourgogne & de Mâcon pendant le voyage d'outre-mer du comte *Renaud* son frere aîné, & ratifia ce que son pere avoit donné à l'abbaye de Cluny dans Lons-le-Saulnier, en présence de *Renaud* & de *Guillaume* ses enfans l'an 1096. Depuis il passa en la Terre-Sainte, où il se signala (*a*), & fut tué à la journée de Rames l'an 1102. suivant Foucher de Chartres. A

[*a*] Albert d'Aix, l. 8. c. 16. 42. & l. 9.

Femme, BEATRIX, est nommée avec le comte *Renaud* son fils dans une charte que l'empereur Henry IV. accorda à l'église de Besançon. *Voyez la p.* 119. *de la lettre du P. Chifflet, & l'hist. de Bourgogne par A. du Chesne, l. IV. p.* 545.

1. RENAUD comte de Bourgogne, est nommé dans les actes dont il vient d'être parlé.
2. GUILLAUME IV. du nom, comte de Bourgogne, qui suit. B
3. ISABEAU de Bourgogne, fut la seconde femme d'*Hugues* comte de Troyes & de Bar-sur-Aube. *Voyez tome II. de cette hist. p.* 667.
4. MARGUERITE de Bourgogne, épousa *Guigues* IV. comte d'Albon & de Grenoble, surnommé *Dauphin*, fils de *Guigues* III. comte d'Albon, & de *Mathilde* sa Femme. *Voyez tome VI. de cette hist. p.* 725.

V.

GUILLAUME IV. du nom, comte de Bourgogne, que plusieurs ont faussement écrit avoir été visiblement emporté par le diable le jour de la Pentecôte, succeda aux comtez de Vienne & de Mâcon à *Guillaume* III. comte de Bourgogne son cousin, qui fut tué le premier mars 1127. Il donna à Pierre abbé de Cluny & à ses successeurs l'abbaye de la Baume avec ses dépendances, pour le repos de son ame & de celles de ses parens, du consentement de *Ponce* sa femme, d'*Etienne* & de *Gerard* ses enfans, suivant une charte de l'abbaye de Cluny, datée du 14. juin 1147. & mourut avant l'an 1156. *Voyez la lettre du P. Chifflet, p.* 124. *& suiv.* C

Femme, ADELAIS dame de Traves, nommée *Ponce* en quelques chartes, suivant l'usage de ce siecle, étoit veuve de *Thibaud* (*b*) seigneur de Rougemont, & fille de *Thibaud* seigneur de Traves, & d'*Alix* sa femme, & fit plusieurs dons à l'église de Besançon & à l'abbaye de la Charité l'an 1156. Le jour de son decès est marqué au 15. d'avril dans l'obituaire de l'abbaye de la Charité.

[*b*] Chron. mss. d'Alberic, sous l'an 1190.

1. ETIENNE II. du nom comte de Bourgogne, qui suit.
2. GERARD comte de Vienne & de Mâcon, *dont la posterité sera rapportée ci-après, §.* V. *Voyez l'hist. de Bourgogne in-4°. par A. du Chesne, l. III. p.* 407. *& l. IV. p.* 545.

VI.

ETIENNE II. du nom, comte de Bourgogne, seigneur de Traves, fut présent lorsque l'empereur Frederic *Barberousse* confirma les donations faites aux abbayes de Charlieu & d'Arcy, ainsi qu'il s'apprend des lettres expediées à Wirtzbourg l'an 1156. Il confirma les donations que le comte *Guillaume* son pere, & *Thibaud* seigneur de Traves son ayeul avoient faites aux abbayes de Charlieu & de la Charité en 1157. & 1169. puis il accompagna l'an 1171. Hugues III. du nom, duc de Bourgogne au voyage de la Terre-Sainte, & étant de retour en 1173. il donna à l'abbaye de Belleveau deux D

montees

Universitäts- und Landesbibliothek Düsseldorf

A *montées* de sel & une *montée* à celle de Sainte-Marie de Tart; fit quelques biens à l'abbaye de Clairefontaine, de l'ordre de Cîteaux; & donna à Jacques abbé de la Charité les églises de Frontignon, d'Estay & de Bourguignon, avec leurs dépendances l'an 1157. Il mourut le 21. janvier de l'an .... *Voyez p.* 89. 127. *&c. de la lettre du P. Chifflet.*

Femme, JUDITH de Lorraine, fille aînée de *Mathieu* I. du nom, duc de Lorraine, & de *Berthe* de Souabe, consentit aux donations que fit le comte son mari aux abbayes de Bellevau, de Tart, de Clairefontaine & de la Charité, & mourut le 19. mars, comme porte le martyrologe de cette derniere abbaye. Son fils fut,

VII.

ETIENNE III. du nom, comte de Bourgogne & d'Auxonne, seigneur de Rochefort & d'Oyselet, fit quelques biens à l'abbaye de la Charité en 1188. & deux ans après donna à l'abbaye de Tart vingt sacs de sel de rente annuelle. Il fit un accom-
B modement avec *Othon* comte Palatin de Bourgogne son cousin, par lequel il lui ceda & transporta les villages de Sez, de Chez & de Ferrieres l'an 1193. & reconnut l'an 1197. tenir à foy & hommage la ville d'Auxonne d'*Eudes* III. duc de Bourgogne, & que le château étoit *jurable* & redevable à lui & à ses successeurs, sauf la fidelité qu'il devoit à S. Vincent de Vergy, & à la charge que le duc Eudes & ses successeurs les assisteroient en la guerre que lui & les siens pourroient avoir contre *Othon* comte de Bourgogne & ses descendans. L'an 1214. il donna à l'abbaye de S. Jean de Besançon une *montée* de sel pour le salut de son ame & de celle de ses ayeux; termina le 18. juin 1227. le differend qu'il avoit avec *Othon* II. du nom, comte Palatin de Bourgogne, par l'entremise du Cardinal Romain, s'obligeant de lui rendre la foy & hommage des seigneuries de Rochefort & de Montoiselet; ceda aux religieux de l'abbaye de Beaune tout le droit qu'il avoit à Breyriat & à Wers l'an 1230. & approuva l'échange que fit *Jean* comte de Chalon son fils avec *Hugues* IV. duc de Bourgogne des comtez de Cha-
C lon & d'Auxonne l'an 1237. Il mourut le 6. mars 1240. & fut enterré dans l'abbaye de la Charité près de Besançon. *Voyez les pages* 52. 71. 74. 83. 100. *&* 110. de la lettre du P. Chifflet, touchant *Beatrix* comtesse de Chalon sa femme.

I. Femme, BEATRIX comtesse de Chalon, fille unique & heritiere de *Guillaume* II. dit III. du nom, comte de Chalon, & de *Beatrix* de Suaube, étoit déja mariée l'an 1188. ainsi qu'il s'apprend d'une charte de l'abbaye de la Charité. Elle consentit depuis à la foy & hommage que rendit au duc de Bourgogne le comte *Etienne* son mari, duquel elle fut séparée après l'an 1197. à cause de la consanguinité qui étoit entr'eux. Elle mourut le 7. ou 8. d'avril 1227. & fut enterrée à l'entrée de l'église de l'abbaye de la Ferté-sur-Grosne. *Voyez* la lettre du P. Chifflet, touchant la comtesse *Beatrix* de Chalon & ses ayeux.

1. ETIENNE de Bourgogne, consentit au traité que fit le comte son pere avec *Eudes* III. duc de Bourgogne l'an 1197. & mourut jeune.
2. JEAN I. du nom, comte de Chalon & de Bourgogne, qui suit.
3. BEATRIX de Bourgogne, dame de Marnay, épousa avant l'an 1224. *Simon* sire de
D Joinville, fils de *Geoffroy* IV. du nom, sire de Joinville, & d'*Helvide* de Dampierre, mourut le 20. mars 1260. & fut enterrée dans l'abbaye de la Charité, suivant son épitaphe. *Voyez tome VI. de cette hist. p.* 694.
4. CLEMENCE de Bourgogne, mariée à *Bertoul* duc de Zeringen. L'empereur Frederic II. rendit un arrêt l'an 1235. en sa faveur. *Voyez p.* 98. *&* 113. de la lettre du P. Chifflet.

II. Femme, AGNE'S de Dreux, cinquiéme fille de *Robert* II. du nom, comte de Dreux, & d'*Yolande* de Coucy sa troisiéme femme, étoit mariée l'an 1214. Elle donna à l'abbaye de la Charité la grange de Lyse avec ses dépendances, pour celebrer l'anniversaire du comte de Dreux son pere l'an 1222. & mourut le 19. septembre 1258. *Voyez p.* 52. 72. 101. 103. 107. *&* 112. de la lettre du P. Chifflet, & *tome I. de cette hist. page* 426.

E *Fils naturel d'ETIENNE III. du nom, comte de Bourgogne, & de BLANDINE de Cicons.*

Etienne *bâtard de Bourgogne, a donné origine aux* seigneurs & barons d'Oyselet, *& aux* comtes de Cantecroix, *mentionnez p.* 202. *de l'hist. de la maison de Vergy, par A. du Chesne.*

VIII.

JEAN I. du nom, comte de Chalon & de Bourgogne, sire de Salins, surnommé *le Sage*, approuva la donation que fit son pere à l'église de S. Jean de Besançon l'an 1214. Il assista depuis au Parlement tenu à Melun au mois de septembre 1230. où il

souscrivit avec les Grands du Royaume, l'Edit que le Roi fit de leur avis contre les Juifs, & jura de le faire observer dans ses terres. Il ceda (*a*) & transporta le lendemain de l'octave de la Pentecôte 1237. les comtez de Chalon & d'Auxonne, avec le fief de Pierre de S. Seine, qu'on dit être le ressort de S. Laurens, à *Hugues* IV. du nom, duc de Bourgogne, en échange des villes & châteaux de Bracon, de Villafans, & d'Ortans, situez dans la haute-Bourgogne, que le Duc avoit eus de Josseran Gros, seigneur de Brancion; fit quelques bienfaits aux églises de S. Leger, de S. Jean, de S. Paul de Besançon & de S. Anatoile de Salins, & au prieuré du Sauvement en 1244. & 1245. L'année suivante il fit hommage-lige du château de Bracon à Nantelin abbé de Saint Maurice de Chablais, en présence d'Amé IV. comte de Savoye; promit (*b*) à Guillaume comte d'Hollande, Empereur, au mois de may 1251. de le servir contre Conrad, fils de l'empereur Frederic II. moyennant dix mille marcs d'argent, pour lesquels l'Empereur lui engagea les droits qui appartenoient à l'Empire sur les villes de Besançon & de Lausanne; & au mois d'avril de l'année suivante il augmenta les fiefs qu'il tenoit du duc de Bourgogne de ceux de S. Aignan & de Peigné, dont il lui rendit la foy & hommage, conjointement avec *Isabeau* de Courtenay sa seconde femme, & *Jean* leur fils aîné. L'an 1255. l'empereur Guillaume lui donna, & aux enfans qu'il avoit d'*Isabeau* de Courtenay, tout le droit qui lui appartenoit à cause de l'Empire aux biens & aux fiefs qu'Othon duc de Meranie avoit possedé pendant sa vie dans le comté de Bourgogne, à la réserve de l'avouërie de Besançon, qui devoit être au Burgrave de Nuremberg. Les necrologes de S. Jean de Besançon & de S. Anatoile de Salins marquent sa mort le 30. septembre 1267. Son tombeau est dans le chapitre de l'abbaye de la Charité près de celui de son pere. *Voyez les pages* 47. 52. 59. 66. 77. *&* 80. de la lettre du P. Chifflet.

[*a*] A. du Chesne, hist. des ducs de Bourgogne, & des seigneurs de Vergy.

[*b*] Gollut, l. 7. c. 9.

I. Femme, MAHAUD de Bourgogne, fille de *Hugues* III. du nom, duc de Bourgogne, & de *Beatrix* dauphine de Viennois, comtesse d'Albon sa deuxiéme femme, vendit (*c*) au mois de juillet 1234. à *Hugues* IV. du nom, duc de Bourgogne son neveu une rente de cent quatre-vingt muids de vin, qu'elle avoit à cause de sa dot, en un lieu nommé *Pommard. Voyez tome I. de cette histoire, p.* 520.

[*c*] A. du Chesne, hist. des ducs de Bourgogne.

1. HUGUES comte de Bourgogne, qui suit.
2. ELIZABETH de Bourgogne, étoit veuve d'*Henry* comte de Vienne l'an 1233. comme il s'apprend d'un titre de l'abbaye de la Charité. *Voyez page* 78. de la lettre du P. Chifflet.
3. MARGUERITE de Bourgogne, épousa 1°. *Henry* de Brienne, seigneur de Venisy; 2°. *Guillaume* de Courtenay I. du nom, seigneur de Champignelles. *Voyez tome I. de cette hist. p.* 485. *& tome VI. p.* 140.
4. GUILLELME de Bourgogne, étoit abbesse de Batans de l'ordre de Cîteaux l'an 1261. *Voyez p.* 80. de la lettre du P. Chifflet.

II. Femme, ISABEAU de Courtenay, seconde fille de *Robert* de Courtenay, sire de Champignelles, & de *Mahaud* dame de Mehun-sur-Yevre. *Voyez tome I. de cette histoire, page* 483.

1. JEAN de Chalon, seigneur de Rochefort, *dont la posterité sera rapportée ci-après*, §. II.
2. ROBERT de Chalon, mourut en bas âge après l'an 1245.
3. PIERRE de Chalon, surnommé *le Bouvier*, seigneur de Chastelbelin, épousa l'an 1258. *Beatrix* de Savoye, fille d'*Amé* IV. comte de Savoye, & mourut sans posterité.
4. ETIENNE de Chalon, dit *le Sourd*, seigneur de Rouvres, de Montenot & de Vignory, épousa avant l'an 1262. *Jeanne* de Vignory, fille de *Gauthier* seigneur de Vignory, & d'*Alix* de Lorraine, & se constitua pleige pour *Jean* de Chalon, comte d'Auxerre son frere (*d*) au mois de novembre 1292. auquel *Louis* de Beaujeu avoit donné 10000. livres pour le mariage de *Marguerite* de Beaujeu sa fille. Ses enfans furent,

[*d*] Invent. des titres de Bourbon, liasse 34.

I. JEAN de Chalon, seigneur de Vignory, marié au mois d'avril 1293. à *Marguerite* de Savoye, fille puînée de *Louis* de Savoye I. du nom, seigneur de Vaud, mort sans enfans.

II. ETIENNE de Chalon, seigneur de S. Laurens de la Roche, mourut sans enfans de *Jeanne* de S. Verain sa femme.

III. JEANNE de Chalon, femme de *Guillaume* de Dampierre I. du nom, seigneur de S. Dizier, second fils de *Jean* I. du nom, seigneur de Dampierre, & de *Laure* de Lorraine, dame d'Avrainville. *Voyez tome II. de cette hist. p.* 762.

5. BLANCHE de Chalon, épousa 1°. l'an 1260. *Guichard* IV. du nom, sire de Beaujeu, fils d'*Humbert* V. du nom, sire de Beaujeu, & de *Marguerite* de Beaugé, 2°. l'an 1268. *Berand* sire de Mercœur en Auvergne, & d'Ussel. Elle vivoit encore

A l'an 1282. ainsi qu'il s'apprend de l'inventaire des titres de Beaujeu, liasse VI.

6. MAHAUD de Chalon, fut religieuse & fondatrice du prieuré du Sauvement, de l'ordre de Fontevrault au comté de Bourgogne, où elle fut enterrée au milieu de la nef de l'église, comme porte son épitaphe.

III. Femme, LAURE de Commercy, seconde fille de *Simon* sire de Commercy, & d'*Alix* sa femme, fut mariée avant 1258. mourut le 5. octobre 1275. & fut enterrée dans l'église des Carmelites de Salins, suivant le martyrologe de cette église.

1. JEAN de Chalon I. du nom, dit *Erichemel*, seigneur d'Arlay, *dont la posterité sera rapportée ci-après*, §. III.
2. HUGUES de Chalon, évêque de Liege, puis archevêque de Besançon, fit bâtir l'église de Beaupreau. Il étoit au mois de may 1311. administrateur & gouverneur general de *Jean* & *Jeannette* de Chalon, petit-fils & petite-fille de feu *Jean* de Chalon son frere, & mourut vers l'an 1312. *Voyez* Gall. Christ. *édit. de* 1656. *p.* 130.
3. MARGUERITE de Chalon, épousa l'an 1284. *Hugues*, dit *Huguenin*, seigneur de
B Montreal, d'Avalon, de Chevanes & de Viteaux, fils puîné de *Hugues* IV. duc de Bourgogne, & de *Beatrix* de Champagne sa seconde femme. *Voyez tome I. de cette hist. p.* 345.
4. AGNE'S de Chalon, mariée à *Amé* II. du nom, comte de Geneve, fils de *Rodolphe* comte de Geneve, & de *Marie* de Coligny. *Voyez tome II. de cette hist. p.* 160.

IX.

HUGUES comte Palatin de Bourgogne, approuva (*a*) l'échange que fit le comte *Jean* son pere l'an 1237. avec *Hugues* IV. du nom, duc de Bourgogne, des comtez de Chalon & d'Aussonne, & eut depuis un grand differend avec son pere, qui fut terminé (*b*) par l'entremise du Roi S. Louis, qui envoya pour ce sujet des gens de son Conseil en Bourgogne. Il donna au mois de septembre 1256. du consentement & en présence d'*Alix* sa femme à Henry de Vergy, seigneur de Mirebeau, sénéchal
C de Bourgogne, tout le droit qui lui appartenoit en la montagne de Montcierge. Lui & sa femme par lettres du mois de juillet 1259. donnerent Thibault comte de Bar pour pleige au Roi de Navarre pour cinq cens marcs d'argent, touchant les differends qui étoient entr'eux. Elles sont scellées de deux grands sceaux en cire blanche; le premier est rompu, on distingue seulement *un lion sur la croupe du cheval*, le second represente *une Dame assise dans une chaise, tenant de la droite un lys, & de l'autre le cordon de son manteau sur son estomach* (*c*). Le comte *Jean* son pere lui donna l'an 1262. les châteaux & bourgs de Bracon-sur-Salins, & la troisiéme partie de toutes ses vignes, sises au Val-de-Salins, en récompense de la dot de *Mahaud* mere d'*Hugues*, assignée en partie sur la ville & les dépendances de Chalon, laquelle dot il (*d*) avoit convertie au profit commun de sa femme. Il mourut avant son pere l'an 1266. & fut enterré dans l'église de l'abbaye de Charlieu, suivant son épitaphe. *Voyez p.* 52. de la lettre du P. Chifflet.

Femme, ALIX de Meranie, comtesse Palatine de Bourgogne, sœur & heritiere
D d'*Othon* de Meranie III. du nom, comte Palatin de Bourgogne, fut mariée au mois de février 1230. & prit une seconde alliance le 11. juin 1267. avec *Philippes* comte de Savoye. Elle mourut le 8. mars 1279. (*e*) & fut enterrée dans l'abbaye de Charlieu avec son premier mari. *Voyez p.* 72. *&* 93. de la lettre du P. Chifflet. *Voyez aussi des actes d'elle rapportez par Perard, recueil des pieces pour servir à l'hist. de Bourgogne, p.* 518. 519. 520. *&* 532.

1. OTHON IV. du nom, comte Palatin de Bourgogne, qui suit.
2. HUGUES de Bourgogne, seigneur de Montbouson, d'Aspremont, de Frasans, d'Orchamps, de Lavans, de Gendray, de Dampierre, de Port-sur-Saône, de Chastillon-le-Duc, &c. vendit à Jean (*f*) de Vergy, seigneur de Fonvans, sénéchal de Bourgogne, la quatriéme partie de Champlite-le-Chastel, de Champlite-la-Ville & de la forte-maison de Port-sur-Saône, qui lui étoit échûë de la succes-
E sion du comte *Hugues* son pere, comme porte un acte passé le vendredy après la S. Michel 1289. Il mourut sans enfans de *Bonne* de Savoye, fille d'*Ame* IV. comte de Savoye, & d'*Anne* ses deux femmes, & fut enterré au prieuré de Clairefontaine.
3. ETIENNE de Bourgogne, chanoine de l'église de Besançon, mourut à Rome le 4. avril 1299.
4. RENAUD de Bourgogne, fut comte de Montbelliard du chef de *Guillemette* de Neufchâtel sa femme, & vivoit encore l'an 1297. Il eut trois filles, sçavoir, (*g*)
   I. AGNE'S de Bourgogne, comtesse de Montbelliard, mariée à *Henry* seigneur de Montfaucon.
   II. JEANNE de Bourgogne, dame d'Hericourt, de Bellefort & de Chastelot, femme 1°. de *Raoul* comte de Catzenelbogen, 2°. de *N*... marquis de Baden.

[*a*] Voyez p. 130. des preuves de l'hist. de la maison de Vergy par A. du Chesne.

[*b*] Jean sire de Joinville, en son hist. de S. Louis.

[*c*] Extraits des titres de Lorraine, par M. du Fourny.

[*d*] Gollut, l. 7. c. 12.

[*e*] Quelques Auteurs disent au mois de décembre 1278.

[*f*] A. du Chesne, hist. de la maison de Vergy.

[*g*] A. du Chesne, histoire des ducs de Bourgogne, page 555. ne lui donne que deux filles *Agnès* & *Jeanne*, & un fils *Othon* de Bourgogne, mort jeune.

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

III. ALIX de Bourgogne, mariée 1°. à *Jean* de Chalon II. du nom, comte d'Auxerre, 2° à *Louis* de Vienne, seigneur d'Antigny & de Sainte Croix. A

(a) Ibid. p. 555.

5. HENRY de Bourgogne, mourut en prison pour le service de sa mere & de son frere aîné. A. du Chesne (a) dit qu'il laissa des enfans qui eurent pour partage les seigneuries de Jussé, Tripote, Fondrement, Toraise, &c. & que *Henry* de Bourgogne leur aîné épousa *Isabeau* de Villars.

6. JEAN de Bourgogne I. du nom, seigneur de Montagu, de Montrond, de Fontenoy, de Choix, de Chastelet, de Buffart, de Chissé, de Liele & de Fauvernay.

Femme, MARGUERITE de Blamont, comtesse de Ferrette, fut mere de

HENRY de Bourgogne, seigneur de Montagu, &c. chevalier, lequel testa le 7. may 1340.

Femme, ISABEAU, fille de *Humbert* sire de Thoire & de Villars, & de *Leonor* de Beaujeu, fut mariée par contrat du 9. février 1337. & mere de

I. JEAN de Bourgogne II. du nom, seigneur de Montagu & de Joinville, servit le roi Charles V. dans la guerre contre les Anglois, & mourut l'an 1373. sans enfans de ses deux femmes *Marie de* Chasteauvillain, dame d'Arc en Barrois, & de *Marguerite* dame de Joinville, comtesse de Vaudemont. *Voyez tome II. de cette hist. p.* 344. B

II. MARGUERITE de Bourgogne, épousa *Thibaud* seigneur de Neufchatel. *Voyez ci devant, p.* 349.

7. ALIX de Bourgogne, femme de *Hugues* comte de Kibourg, eut deux mille marcs d'argent en dot.

8. GUYE de Bourgogne, épousa au mois de may 1274. *Thomas* de Savoye, comte de Maurienne & de Piémont, & vivoit encore l'an 1298.

9. AGNE'S de Bourgogne, fut mariée à *Philippes* de Vienne, seigneur de Pagny, fils d'*Hugues* de Vienne IV. du nom, seigneur de Pagny, & d'*Alix* de Villars, dame de Pouilly-sur-Saône. *Voyez tome VII. de cette hist. p.* 797.

10. POLIE, dite HYPOLITE de Bourgogne, dame de S. Vallier, épousa l'an 1270 *Aymar* de Poitiers III. du nom, comte de Valentinois & de Diois, fils d'*Aymar* de Poitiers II. du nom, comte de Valentinois, & de *Florie* de Beaujeu. *Voyez tome II. de cette hist. p.* 186. C

11. & 12. MARGUERITE & ALIX de Bourgogne, religieuses en l'abbaye de Fontevrault, ausquelles la comtesse *Alix* leur mere donna quatre-vingt livres de rente pendant leur vie l'an 1270.

X.

[b] Tresor des chartes, coffre Bourgogne, 1. n°. 37.

OTHON dit OTHELIN IV. du nom, comte Palatin de Bourgogne, sire de Salins; retira (b) de *Hugues* IV. duc de Bourgogne le droit que *Beatrix* de Meranie, comtesse de Dorlemonde tante de sa mere lui avoit vendu sur le comté de Bourgogne, moyennant la somme de 110000. livres tournois, ainsi qu'il s'apprend des lettres expediées au mois de décembre 1269. Il prit en sa sauvegarde la ville & les habitans de Besançon l'an 1277. & fit un voyage en Calabre l'an 1281. pour secourir Charles d'Anjou, prince de Salerne, contre les Siciliens. Il donna à Robert II. duc de Bourgogne l'hommage & la mouvance de Treffort, de Marloux & du païs de Revermont le mercredy veille de la fête de S. Luc 1285. (c) & renonça en faveur de ce Prince à la mouvance de Pontallier l'an 1288. Il rendit (d) la foy & hommage du comté de Bourgogne à Rodolphe d'Hasbourg, roi des Romains l'an 1289. qui le déchargea de toutes prescriptions, sentences & autres jugemens qui pourroient avoir été donnez contre lui. Il assista le roi Philippes *le Bel* en plusieurs occasions, mourut à Melun le 17. mars avant Pâques 1302. & fut enterré dans l'abbaye du Lys, où son corps resta jusqu'au 3. février 1309. d'où il fut apporté à S. James près Langres jusqu'au 3. may suivant qu'il en fut transporté à Charlieu, où le 3. du même mois 1310. il fut inhumé en présence de la comtesse *Mahaut* sa femme, & d'un si grand nombre de Prélats, d'Abbez, de Religieux de tous les ordres, de Chevaliers, de Gentilshommes & de Peuple, que cela monta à 20000. personnes, suivant une inscription qui se voit sur son tombeau. (*D. Martene, Voyage litteraire, p.* 1390.) D

[c] Perard, recueil, p. 558.

[d] Layette, Emp. d'Allemagne, 2. n.°. 17.

I. Femme, PHILIPPE de Bar, fille aînée de *Thibaud* I. du nom, comte de Bar, & de *Jeanne* dame de Tocy sa seconde femme, fut mariée l'an 1272. *Voyez tome V. de cette hist. p.* 511. fut mere de E

ALIX de Bourgogne, laquelle fut accordée fort jeune, par traité passé à Besse le 22. septembre 1279. avec *Jean* de Bourgogne, fils aîné de *Robert* II. duc de Bourgogne. Il fut stipulé que le comte *Othon* donneroit pour la dot de sa fille (s'il n'avoit hoirs mâles) tout le droit qu'il avoit en son heritage & en celui de la Comtesse sa mere, & s'il avoit des enfans mâles au temps de son decès, il lui donneroit

2000.

A 2000. livres de rente en fonds de terre, & 14000. livres en deniers : on obtint dispense pour le mariage, mais il n'eut point d'effet, parce que l'un & l'autre moururent quelque temps après. M. du Tillet a écrit que le mariage fut accompli. Il ne l'étoit pas encore le 31. janvier 1285. suivant un acte rapporté par Perard, *page* 561. *Voyez tome I. de cette hist. p.* 547.

II. Femme, MAHAUD, heritiere du comté d'Artois, fille de *Robert* II. du nom, comte d'Artois, & d'*Amicie* de Courtenay, sa premiere femme. *Voyez son article tome I. de cette hist. p.* 383.

1. ROBERT comte Palatin de Bourgogne, mourut vers l'an 1315. âgé de 16. ans. *Voyez* ibid.
2. JEANNE de Bourgogne, comtesse d'Artois & de Bourgogne, femme de *Philippes* V. dit *le Long*, roi de France. *Voyez son article tome I. de cette hist. p.* 94.
3. BLANCHE de Bourgogne, premiere femme de *Charles* IV. dit *le Bel*, roi de France. *Voyez son article tome I. de cette hist. p.* 96.

§. II.

COMTES D'AUXERRE ET DE TONNERRE.

B LE Comté d'Auxerre fut donné par Robert roi de France à Robert I. du nom, comte de Nevers en le mariant avec Adelaïde de France sa fille. Depuis il a été possedé par sa posterité jusqu'en l'année 1176. qu'il tomba par femme en la maison de Courtenay, puis en celle de Donzy, dont une fille le porta dans la maison des seigneurs de Châtillon-sur-Marne, d'où il passa dans la maison de Bourbon, puis en celle de Bourgogne, & enfin en celle de Chalon. *Voyez tome III. de cette hist. p.* 196. & 200.

IX.

JEAN de Chalon I. du nom, chevalier, fils (*a*) puîné de JEAN II. du nom, comte de Bourgogne & de Chalon, & fils aîné d'ISABEAU de Courtenay sa seconde femme, *mentionnez ci devant*, *page* 414. fut accordé par son pere l'an 1255. avec *Alix* fille de *Frederic* I. du nom, Burgrave de Nuremberg, mais ce traité n'eut point d'effet. Il engagea, du consentement de sa seconde femme (*b*) à Robert II. du nom, C duc de Bourgogne, tout le droit qui pouvoit appartenir à sa femme en la succession d'*Hugues* duc de Bourgogne son ayeul, pour la somme de 2000. livres qu'il leur avoit prêtée pour leurs affaires, suivant un titre du mois d'octobre 1273. Depuis il donna à *Beraud* sire de Mercœur, connétable de Champagne son neveu, les châteaux d'Oloferne, de Boutavant & de Saint Colon, avec quinze cens livres de rente sur les puits de Salins, à la réserve de l'usufruit durant sa vie; ceda à *Jean* de Courtenay II. du nom, seigneur de Champignelles, la part qu'il avoit ès seigneuries de la Motte-lès-Champignelles & de Villeneuve des Genets, comme heritier en partie de *Mahaud* de Courtenay, comtesse de Chieti dans l'Abruzze sa cousine, suivant des lettres datées du mardy après la fête de S. Clement 1308. Il prit le titre de comte d'Auxerre & de Tonnerre dans un acte du vendredy avant Noël de la même année en faisant hommage du comté d'Auxerre à Guillaume de Durfort, évêque de Langres, (*c*) & mourut l'an 1309. comme D porte l'acte qui fut octroyé le jour de son enterrement (*d*) à *Marguerite* de Beaujeu sa veuve, de ce qu'elle avoit laissé sa ceinture en son tombeau, pour marque qu'elle renonçoit à la communauté de ses biens. *Voyez l'hist. de Bourgogne par A. du Chesne, l. IV. page* 550.

[*a*] M. du Bouchet, hist. de Courtenay, p. 123. &c.

[*b*] Perard, recueil, p. 526.

[*c*] Cartul. de Langres, p. 18.

[*d*] Invent. des titres de la maison de Beaujeu, liasse 3. fol. 38.

I. Femme, ELIZABETH de Lorraine, veuve de *Guillaume* comte de Vienne, & fille de *Mathieu* II. du nom, duc de Lorraine, mourut sans enfans.

II. Femme, ALIX de Bourgogne. (*e*) comtesse d'Auxerre, dame de S. Aignan, de Montjay & de Valençay, fille d'*Eudes* de Bourgogne, comte de Nevers, & de *Mahaud* de Bourbon, comtesse de Nevers, d'Auxerre & de Tonnerre, fut mariée après l'an 1267. & mourut l'an 1290.

[*e*] A. du Chesne, hist. des ducs de Bourgogne, l. III. p. 358. & suivantes.

GUILLAUME de Chalon I. du nom, comte d'Auxerre, qui suit. A

III. Femme, MARGUERITE de Beaujeu, fille aînée de *Louis* de Forets, seigneur de Beaujeu, & d'*Eleonore* de Savoye, fut mariee (*a*) le mardy avant la fête de la Nativité de la Vierge 1290. Etant veuve elle assista le 10. novembre 1309. à un hommage rendu à *Jean* & *Jeannette* de Chalon, petits-enfans de son mari. *Voyez tome VI. de cette hist. p.* 731.

[*a*] Invent. des titres de Bourbon & de Beaujeu.

X.

GUILLAUME de Chalon I. du nom, comte d'Auxerre & de Tonnerre, surnommé *le Grand*, seigneur de Rochefort, de S. Aignan, de Montjay & de Valençay, succeda à sa mere au comté d'Auxerre, &c. *Marguerite* de Bourgogne, reine de Sicile sa tante maternelle lui legua celui de Tonnerre par son testament de l'an B
1292. à cause de quoi il prêta le serment de garder & conserver les droits de l'hôpital de Tonnerre qu'elle avoit fondé. L'an 1294. le roi Philippes *le Bel* termina le differend que ce Comte avoit touchant la justice de la ville d'Auxerre avec l'abbé de saint Germain, (*b*) qui étoit haut-justicier conjointement avec lui; il rendit la foy & hommage la même année du comté de Tonnerre à l'évêque de Langres, excepté les fiefs tenus du duc de Bourgogne & de l'évêque de Chalon. Son sceau dans deux quittances qu'il donna à Guillaume chantre de Milly & Geoffroy Cocatrix, les 28. mars & 2. septembre 1302. est chargé d'une bande. (*c*) Il mourut à la bataille de Mons en Puelle le 9. août 1304.

[*b*] Cartul. de cette abbaye.

(*c*) Bibl. du roi, Cabinet de M. de Gaignieres.

Femme, LEONORE de Savoye, fille d'*Amé* V. du nom, dit *le Grand*, comte de Savoye, & de *Sibille* dame de Baugé, fut mariée à Paris le samedy après la fête de C
l'Epiphanie 1292. Elle eut 30000. livres pour sa dot, & 2000 livres pour son doüaire; se remaria 1°. avant l'an 1308. à *Dreux* de Mello, seigneur de S. Hermine; & le Roi par ses lettres du 27. juin de la même année consentit qu'ils transportassent la garde des enfans de son premier mari à *Jean* de Chalon leur ayeul. Elle épousa en troisiémes nôces *Jean* I. du nom, comte de Forets l'an 1325.

1. JEAN de Chalon II. du nom, comte d'Auxerre, qui suit.
2. JEANNETTE de Chalon, comtesse de Tonnerre, étoit avec son frere au mois de may 1311. sous l'administration & le gouvernement general d'*Hugues* archevêque de Besançon leur grand-oncle paternel, & *Hugues* de Neblans, sire de Cortenaix étoit leur tuteur. Elle fut mariée par traité passé à Chalon le mardy après la fête de la Trinité 1321. avec *Robert* de Bourgogne, cinquiéme fils de *Robert* II. duc de Bourgogne, & d'*Agnès* de France. Elle ceda au mois de septembre suivant toutes ses prétentions à son frere en consideration de ce qu'il lui avoit D
accordé le comté de Tonnerre, mourut sans enfans le 15. octobre 1333. & fut enterrée dans l'église de l'abbaye de Pontigny. *Voyez tome I. de cette hist. p.* 547.

X I.

JEAN de Chalon II. du nom, comte d'Auxerre & de Tonnerre, seigneur de Rochefort, de Selles, &c. demeura quelque temps sous la tutelle de son grand-pere, ensuite sous celle de *Louis* de Flandres, comte de Nevers son cousin, lequel promit en son nom de conserver les droits de l'hôpital de Tonnerre l'an 1310. & rendit hommage le dimanche 26. avril 1316. (*d*) au nom de son pupille & de *Jeanne* sa sœur du comté de Tonnerre à l'évêque de Langres. Il assista (*e*) à l'assemblée des Grands de France, tenue au Louvre le mercredy avant Pâques 1331. Depuis il accompagna le roi Philippes *de Valois* au voyage qu'il fit contre les Anglois en 1340. infeoda à son retour la seigneurie de Rollans à Jean de Vienne, seigneur de Rothelanges, & fut tué (*f*) pour le service du Roi à la bataille de Crecy en Ponthieu le samedy 26. août 1346.

(*d*) Cartulaire de Langres, p. 29.

[*e*] M. du Tillet, recueil des Grands de France.

[*f*] Froissart, c. 130.

I. Femme, MARIE de Geneve, fille d'*Amé* II. comte de Geneve, & d'*Agnès* de E
Chalon, fut promise en mariage avant l'an 1316. *Voyez tome II. de cette histoire, p.* 161.

1. JEAN de Chalon III. du nom, comte d'Auxerre, qui suit.
2. HUMBERT de Chalon, mourut jeune.

II. Femme, ALIX de Bourgogne, fille de *Renaud* de Bourgogne, comte de Montbelliard, & de *Guillemette* de Neufchastel, heritiere de Montbelliard. Elle prit une seconde alliance avec *Louis* de Vienne, seigneur d'Antigny.

1. TRISTAN de Chalon seigneur de Chastelbelin & de Rochefort, suivit au voyage de la Grece *Amé* comte de Savoye en 1366.

Femme, JEANNE de Vienne, fille de *Philippes* de Vienne, seigneur de Pymont, & de *Huguette* de Sainte-Croix. *Voyez tome VII. de cette histoire, p.* 801.

1. JEAN de Chalon, mort sans posterité de *Jeanne* de Guistelles, suivant M. du Bouchet.

Universitäts- und Landesbibliothek Düsseldorf

A 11. ALIX de Chalon, mariée 1°. à *Guillaume* de Saſſenage, baron d'Anthon, ſeigneur de Vinay, 2°. à *Guillaume* de Saulieu. Elle eut de ſon premier mariage *Jeanne* de Saſſenage, femme d'*Humbert* de Luirieux, ſeigneur de la Queille.

2. JEAN de Chalon, ſeigneur de Tramelay, marié à *Marguerite* de Marbos, peut être le même que *Jean* de Chalon, capitaine d'une compagnie deſtinée par le Roi à paſſer en Angleterre ſous le gouvernement du duc de Bourgogne, ſuivant la quittance d'un de ſes ecuyers, du 6. ſeptembre 1386. ſcellée de ſon ſceau, ſur lequel eſt *une bande, chargée en haut d'un lion pour briſure*, ſupports, *deux vieillards*. (*Cabinet de M. Clairambault.*)

3. MARGUERITE de Chalon, dame de Tocy & de Puiſaie, épouſa par traité paſſé au château de Treffort le 14. mars 1323. *Jean* de Savoye-Vaud, ſeigneur de Vi-
B rieu, & plaida long-temps contre les enfans de *Jean* de Chalon III. du nom, comte d'Auxerre ſon frere. Elle mourut à Paris le 11. octobre 1378. & fut enterrée dans l'égliſe des Chartreux.

4. BEATRIX de Chalon, fut accordée à *Beraud* de S. Dizier, & mariée par diſpenſe du Pape le 30. juillet 1342. à *Humbert* ſire de Thoire & de Villars.

5. HENRIETTE de Chalon, femme de *Hugues* de Vienne, ſeigneur de Pagny, fille de *Philippes* de Vienne, ſeigneur de Pagny & de *Jeanne* de Chambly. *Voyez tome VII. de cette hiſt. p.* 807.

XII.

JEAN de Chalon III. du nom, comte d'Auxerre & de Tonnerre, exerça la charge de grand-Bouteiller de France au ſacre du Roi Jean en 1350. & mourut avant l'an 1361.

Femme, MARIE Creſpin, dame de Louves & de Boutavant, ſeconde fille & heri-
C tiere de *Guillaume* Creſpin, ſeigneur du Bec & d'Eſtrepagny, & de *Mahaut* de Beaumez. *Voyez tome VI. de cette hiſtoire, page* 634.

1. JEAN de Chalon IV. du nom, comte d'Auxerre & de Tonnerre, (*a*) étoit dans le château d'Auxerre avec ſa femme le 10. février 1359. lorſque la ville fut ſurpriſe par les Anglois, & ils furent tous deux faits priſonniers. Depuis il vendit à Nicolas Bracque, chevalier, ſeigneur de Soiſy-aux-Loges, la huitiéme partie de la ſeigneurie de Chaſtillon-ſur-Loing le 15. ſeptembre 1363. aſſiſta (*b*) au combat de Cocherel & à la bataille d'Auray, où il fut pris tenant le parti de Charles de Blois, duc de Bretagne; mais il obtint ſa liberté l'année ſuivante, moyennant une rançon, pour le payement de laquelle ſes ſujets du comté d'Auxerre donnerent volontairement 3200. livres. Enſuite il vendit (*c*) ſon comté d'Auxerre au roi Charles V. au mois de janvier 1370. pour la ſomme de 31000. livres d'or,
D ce qui obligea *Louis* de Chalon ſon frere à ſe faire déclarer ſon curateur par arrêt, craignant qu'il n'alienât tout le reſte de ſon bien. Il mourut ſans enfans l'an 1379.

[a] Chron. de S. Denis.

[b] Froiſſart, c. 222. & 227.

[c] Treſor de France, layette Auxerre, tit. 6. 7. 8. & 11.

2. LOUIS de Chalon, comte de Tonnerre, qui ſuit.

3. MARGUERITE de Chalon, morte ſans alliance.

4. MAHAUD de Chalon, épouſa l'an 1364. *Jean* d'Antigny, dit *de Sainte Croix*, ſeigneur de Savigny en Revermont, pere de *Jean* de Sainte Croix, ſeigneur de Savigny & de Verdun-ſur-Saône, mort ſans poſterité. *Voyez tome VII. de cette hiſtoire, p.* 813.

XIII.

LOUIS de Chalon I. du nom, comte de Tonnerre, &c. fut fait chevalier (*d*) au ſiege de la Charité-ſur-Loire, avec Robert d'Alençon, comte du Perche, & mourut en 1398.

[d] Froiſſart, c. 225.

Femme MARIE de Parthenay, fille de *Guillaume* l'Archevêque, ſire de Partenay,
E & de *Jeanne* de Mathefelon.

1. LOUIS de Chalon II. du nom, comte de Tonnerre, ſeigneur de Montjay, de S. Aignan, de Selles & de Valençay, donna quittance le 6. novembre 1404. de 118. liv. 6. ſols tournois ſur les gages de lui & de ſes compagnons, en l'acompagnement du Connétable de France. Son ſceau eſt *une bande*, ſupports, *deux lions*, cimier, *une tête humaine dans un vol.* (*e*) Il enleva (*f*) d'auprès de la ducheſſe de Bourgogne *Jeanne* de Perilleux fort belle demoiſelle ſa parente, fille de *Pons* de Perilleux, chevalier du royaume d'Arragon, & l'épouſa au préjudice de *Marie* de la Tremoille ſa femme légitime qu'il répudia; il fut tué (*g*) à la bataille de Verneuil le 17. août 1424. n'ayant laiſſé qu'un fils naturel *Jean* de Chalon, bâtard de Tonnerre, qui fut légitimé par le roi Charles VI. & étoit (*h*) à la ſuite de Charles VII. lorſqu'il fit ſon entrée dans les villes d'Evreux & de Louviers l'an 1449. & auquel *Jeanne* de Chalon ſa tante tranſporta la ſeigneurie de Ligny-le-Châtel.

(*e*) Biblioth. du Roi. Cabinet de M. de Gaignieres.

[*f*] Hiſt. de Charles VI. du Relig. de S. Denis, liv. 31. c. 13.

[*g*] Monſtrelet, vol. 2. c. 14.

[*h*] A. Chartier, hiſtoire de Charles VII.

Universitäts- und Landesbibliothek Düsseldorf

2. HUGUES de Chalon, seigneur de Crusy & d'Argueil, mourut sans enfans de *Catherine* de l'Isle-Bouchard sa femme. A

3. JEAN de Chalon, seigneur de Ligny-le-Chastel, tué à la bataille d'Azincourt l'an 1415.

4. GUILLAUME de Chalon, chevalier de Rhodes.

5. AMEDE'E de Chalon, abbé de la Baume, vendit (*a*) plusieurs terres à *Jean* de Chalon, prince d'Orange qui lui en faisoit rente en 1415. il mourut le 16. février 1431.

(*a*) Cartul. de Cluny.

6. MARIE de Chalon, morte jeune.

7. JEANNE de Chalon, comtesse en partie de Tonnerre, épousa le 10. août 1400. *Jean* de la Baume, seigneur de Bonrepos & de Valufin, fils de *Jean* de la Baume, comte de Montrevel, maréchal de France, & de *Jeanne* de la Tour d'Illins. *Voyez tome VII. de cette histoire, pag.* 45.

8. MARGUERITE de Chalon, comtesse en partie de Tonnerre, dame de S. Aignan, &c. fut mariée à *Olivier*, seigneur de Hussion, chambellan du Roy Charles VII. dont elle eut *Marie* de Hussion, mariée le 30. de novembre 1442. à *Laurent* I. du nom, sire de Vieux-Pont & de Courville, baron de Neuf-Bourg, duquel sont descendus les Barons de Neuf-Bourg & de Vieux-Pont, & *Jean* de Hussion, comte de Tonnerre, seigneur de S. Aignan, &c. qui de *Jeanne* Sanglier sa femme, laissa *Charles* de Hussion, comte de Tonnerre, &c. marié l'an 1473. avec *Antoinette* de la Tremoille, dont il eut 1. *Louis* de Hussion, comte de Tonnerre qui suit. 2. *Claude* de Hussion, évêque de Poitiers, mort en 1521. 3. *Anne* de Hussion comtesse de Tonnerre après son neveu, fut mariée par contrat du 30. avril 1496. a *Bernardin* de Clermont, vicomte de Tallart & de Clermont, duquel sont descendus les comtes de Tonnerre, *rapportez dans la suite de cette histoire, chapitre des* GRANDS MAISTRES DES EAUX ET FORESTS DE FRANCE. 4. *Louise* de Hussion, dame de S. Aignan & de la Salle près de Clery, épousa en 1496. *Mery* de Beauvillier, seigneur de la Ferté-Hubert, d'où sont sortis les comtes & ducs de S. Aignan, pairs de France, *rapportez tome IV. de cette histoire, pag.* 713. &c. 5. *Madelene* de Hussion mariée en 1493. à *Jean* d'Estampes, seigneur des Roches & de la Ferté-Nabert. 6. & 7. *Catherine & Louise* de Hussion, religieuses. *Louis* de Hussion, comte de Tonnerre, seigneur de S. Aignan, &c. épousa *Françoise* de Rohan, fille de *Louis* de Rohan, seigneur de Guemené, & en eut *Claude* de Hussion comte de Tonnerre, tué à la bataille de Pavie, l'an 1524. sans laisser de posterité, & *Louis* de Hussion, évêque de Poitiers, comte de Tonnerre, mort au camp d'Avignon l'an 1537. B C

§. III.

SEIGNEURS D'ARLAY, PRINCES D'ORANGE.

I X.

JEAN de Chalon I. du nom, seigneur d'Arlay, gouverneur du comté de Bourgogne, surnommé *Brichemel*, fils puiné de JEAN I. du nom, comte de Bourgogne & de Chalon, & de LAURE de Commercy sa troisiéme femme, *mentionnez ci-dev. p* 415. fut l'un des seigneurs qui se trouverent à l'assemblée des grands de France, tenuë par le Roy à Château-Thierry au mois d'octobre 1303. pour chercher les moyens de terminer la guerre de Flandres. L'année suivante il accompagna ce prince au siege de Lille, & accorda le jour de l'exaltation de Sainte Croix les articles de la capitulation. Deux ans après il reconnut avoir pris en garde du Roy Philippes le Bel le comté de Bourgogne, pour le gouverner tant qu'il lui plairoit, avec promesse de le rendre au Roy & à ses successeurs rois de France lorsqu'il en seroit requis. Il fut employé l'an 1308. avec Agnès de France, duchesse de Bourgogne, pour menager une treve entre Jean dauphin de Viennois, & Amé comte de Savoye. Depuis il assista au contrat de mariage passé au mois de février 1312. de Marie de France avec Robert comte d'Auvergne & de Boulogne, & fut present au Louvre le vendredy 6. avril 1316. avec le Roy, Louis comte d'Evreux, D

A d'Evreux, Louis seigneur de Bourbon, chambrier de France, & plusieurs grands seigneurs & officiers du Roy, lorsque Gilles, archevêque de Rouen, en vertu du pouvoir qui avoit été envoyé par le Pape Clement V. dont il lut publiquement la Bulle sur la priere & requête de Charles de France, comte d'Anjou & de Valois, de Hugues V. duc de Bourgogne, & de la duchesse sa femme, dispensa ces princes des sermens & des traitez qu'ils avoient faits au sujet du mariage accordé de Hugues duc de Bourgogne, & de Catherine de Valois, imperatrice titulaire de Constantinople, & leur en donna acte. *Voyez l'histoire de Bourgogne par A. du Chesne, liv. IV. p. 564. & suiv.*

I. Femme, MARGUERITE de Bourgogne, dame de Viteaux, fille puînée de *Hugues* IV. duc de Bourgogne, & de *Beatrix* de Champagne sa seconde femme. *Voyez tome I. de cette histoire, pag. 546.*

1. HUGUES de Chalon I. du nom, seigneur d'Arlay, qui suit.

B 2. JEAN de Chalon, évêque & duc de Langres, pair de France, administrateur de l'église de Basle, mourut le 22. juin vers l'an 1335. *Voyez son article, tome II. de cette histoire, pag. 212.*

3. ISABELLE de Chalon, dame de Joigny, de Broyes & de Chevanes, femme de *Louis* de Savoye, seigneur de Vaud, vivoit encore l'an 1351.

II. Femme, ALIX de Clermont, *dite* de Nesle, veuve de *Guillaume* de Flandres, seigneur de Tenremonde, & fille aînée de *Raoul* de Clermont, seigneur de Nesle, Connetable de France, & d'*Alix* de Dreux sa premiere femme. *Voyez tome VI. de cette hist. p. 48.*

CATHERINE de Chalon, morte sans alliance.

Guichenon (*a*) met ici *Jeanne* de Chalon, femme de *Jean* IV. du nom, comte de la Chambre en Savoye.

(*a*) Histoire de Bresse & de Bugey.

X.

C HUGUES de Chalon I. du nom, seigneur d'Arlay, baron de Viteaux, chevalier, fut present (*b*) avec Guillaume évêque de Mande, Mahaut comtesse d'Artois, Miles sire de Noyers, Ansel sire de Joinville & plusieurs autres seigneurs, lorsque le Roy Philippes le Long autorisa par lettres expediées au bois de Vincennes le lendemain de la fête de S. Jean-Baptiste 1319. le don fait à Louis de Poitiers par Aimar, comte de Valentinois son pere, des châteaux de Bologne, de Privas, de Tournon, de S. Vincent & de Leyne. Il fit son testament en 1322.

(*b*) Histoire des Comtes de Valentinois, par A. Duchesne.

Femme, BEATRIX de la Tour, dite *de Viennois*, fille d'*Humbert* I. du nom, seigneur de la Tour-du-Pin, puis dauphin de Viennois, & d'*Anne* dauphine de Viennois, comtesse d'Albon. *Voyez son article, tome II. de cette histoire, p. 20.*

1. JEAN de Chalon II. du nom, seigneur d'Arlay, qui suit.

2. & 3. LOUIS & HUGUES de Chalon, furent destinez à l'église par le testament de leur pere, fait l'an 1322.

4. JACQUES de Chalon.

XI.

D JEAN de Chalon II. du nom seigneur d'Arlay, d'Argueil, de Cuisel & de Viteaux; chevalier banneret, se rendit à Amiens le 16. septembre 1337. avec sa compagnie composée de lui chevalier banneret, de 4. chevaliers bacheliers, & de 59. écuyers, pour servir le Roy Philippes de Valois dans son armée de Flandres, commandée par le comte d'Eu Connetable de France. Le Roy le qualifie son cousin dans des lettres dattées de Paris le 4. septembre, & de Maubuisson le 1. decembre 1341. par lesquelles il lui accorde 6000. livres, & il en donna quittance de 2500. le 12. novembre 1342. *scellée d'un sceau, sur lequel paroist une bande avec une brisure en haut.* (*c*) Et dans une autre quittance du 31. may 1360. *son sceau est une bande sans brisure.* (*d*) Il donna & ceda à Humbert II. dauphin de Viennois tout ce qu'il pouvoit prétendre au Dauphiné & ses dépendances, du consentement de *Beatrix* sa mere, par lettres expediées au château d'Arlay & à Avignon l'an 1344. à la reserve des châteaux d'Orpierre & de Treseliers avec leurs dépendances, & 400. florins d'or de rente sur les chatellenies de Bonneville & de Samoing. Depuis il fit un accord à Lyon le 10. juillet 1349. avec Jean fils aîné du roy pere de Charles duc de Normandie, destiné pour être dauphin, fut mandé par le roy Jean pour le servir dans son armée avec 50. hommes d'armes le 25. août 1352. & mourut avant l'an 1366.

(*c*) Bibliotheque du Roy. Cabinet de M. de Gaignieres.

(*d*) Ibid.

E I. Femme, MARGUERITE de Mello, dame de S. Hermine, veuve de *Maurice*, sire de Craon, & fille de *Dreux* de Mello IV. du nom, seigneur de Château-Chinon, & d'*Eleonore* de Savoye sa seconde femme. Philippes de Vienne rendit le 28. août 1344. une sentence arbitrale entre elle & son mari d'une part, & *Jean* de Chalon, comte d'Auxerre d'autre, touchant le doüaire d'*Eleonore* de Savoye mere de *Marguerite*, dont le comte d'Auxerre étoit pleige. *Tresor des chartres de la chambre des comptes de Dol, rapporté par le*

P. Chifflet dans son livre, qui a pour titre, Nobile genus Sancti Bernardi, *pag.* 502. *Voyez tome VI. de cette histoire, pag.* 63. A

1. HUGUES de Chalon II. du nom, sire d'Arlay, &c. chevalier, ordonna du consentement de *Louis* son frere à son receveur de Salins, de donner tous les ans à *Marie* de Geneve, veuve de *Jean* de Chalon son pere 500. florins d'or, par lettres expediées le 12. avril 1366. après quoi il accompagna Amé comte de Savoye au voyage de Grece, s'obligea envers Jean de Vergy seigneur de Champlite, tant en son nom qu'en celui de *Jean* & *Henry* de Chalon ses neveux, de lui continuer le payement de 700. florins d'or par lettres données le Dimanche avant la fête de tous les Saints, dernier jour d'octobre 1372. Le Roy le qualifie son cousin, dans des lettres données à Paris le 15. juillet 1384. par lesquelles en l'envoyant avec ses oncles les ducs de Berry & de Bourgogne & autres de son conseil à Boulogne, pour traiter la paix avec les Anglois, il lui ordonna 15. livres par jour pour ses dépens, sur quoi il donna quittance, en qualité de sire de Arlay, le 12. août suivant de 450. liv. B de prest. *Sur son son sceau est une bande*, (*a*) il mourut sans posterité de *Blanche* de Geneve sa femme. *Voyez tome II. de cette histoire, pag.* 163.

(*a*) Biblioth. du Roi. Cabinet de M. de Gaignieres.

2. LOUIS de Chalon, seigneur d'Argueil, qui suit.
3. HENRY de Chalon, mort sans enfans.
4. MARGUERITE de Chalon, mariée à *Louis*, comte de Montbelliard.
5. BEATRIX de Chalon, dame de Broyes, épousa *Antoine* seigneur de Beaujeu, dont elle n'eut point d'enfans, & fit un accord avec *Edouard*, seigneur de Beaujeu l'an 1392. par lequel elle devoit jouir de la terre de Belleville pour son doüaire & devoit de plus être payée de 7000. florins d'or. Elle vivoit encore au mois de juillet 1402. *Voyez tome VI. de cette histoire, pag.* 733.
6. JEANNE de Chalon, premiere femme de *Jean* de Vergy, seigneur de Champlite. C *Voyez tome VII. de cette histoire, pag.* 34.

II. Femme, MARIE de Geneve, fille aînée d'*Amé* III. du nom, comte de Geneve & de *Mahaud* d'Auvergne. *Voyez tome II. de cette histoire, page* 163.

XII.

LOUIS de Chalon, seigneur d'Argueil & de Cuisel, accompagna Amé comte de Savoye, dit *le Vert* au voyage de Grece, & mourut en 1366.

Femme, MARGUERITE de Vienne, fille de *Philippes* de Vienne, seigneur de Pymont, & de *Marguerite* de Montluel. *Voyez tome VII. de cette histoire, pag.* 801.

1. JEAN de Chalon, prince d'Orange, qui suit.
2. HENRY de Chalon, seigneur d'Argueil, mourut sans enfans dans la guerre de Hongrie contre les Turcs le 11. septembre 1396.

XIII.

D

JEAN de Chalon prince d'Orange, seigneur d'Arlay, d'Argueil, de Cuisel & de Viteaux, Chambrier de France, devint seigneur d'Arlay par la mort de *Hugues* de Chalon son oncle, & fut seigneur d'Argueil après le decès de son frere. Il a donné lieu à cette genealogie. *Voyez son article ci devant, page* 409.

Femme, MARIE de Baux, princesse d'Orange, fille unique & heritiere de *Raymond* de Baux V. du nom, prince d'Orange, & de *Jeanne* de Geneve, fut mariée l'an 1389. fit son testament le 22. mai 1416. & mourut peu après.

1. LOUIS de Chalon, prince d'Orange, qui suit.
2. JEAN de Chalon, seigneur de Viteaux, *dont la posterité sera rapportée ci-après*, §. IV.
3. HUGUES de Chalon, seigneur de Cuisel, mort sans alliance.
4. ALIX de Chalon, femme de *Guillaume* de Vienne, seigneur de S. Georges & de Bussy, vivoit encore l'an 1431. *Voyez tome VII. de cette hist. p.* 800.
5. MARIE de Chalon, mariée à *Jean*, comte de Fribourg. E

XIV.

LOUIS de Chalon, prince d'Orange, surnommé *le Bon*, fut l'un des partisans de Philippes le Bon, duc de Bourgogne, & vint au siege (*b*) de Melun pour servir ce prince l'an 1420. Il y refusa de faire serment à Henry V. Roi d'Angleterre pour observer le traité de Troyes, comme étant trop préjudiciable à l'état, & aima mieux se retirer. Depuis il se signala en plusieurs occasions, & ayant été défait & vaincu à la journée d'Anthon le 11. juin fête de la Trinité 1430. il traversa le Rhône à la nage sur son cheval la lance à la main. Il mourut le 30. decembre 1463. âgé de 75. ans. *Sa vie a esté écrite par Joseph de la Pise.*

[*b*] Jean Juvenel des Ursins, hist. de Charles VI. Berry, heraut d'armes.

I. Femme, JEANNE de Montbelliard, fille puînée d'*Henry* de Montbelliard, seigneur d'Orbe, & de *Marie* de Chastillon, vicomtesse de Blaigny.

A 1. GUILLAUME de Chalon, VIII. prince d'Orange, qui suit.
2. JEANNE de Chalon, religieuse à Orbe.
3. PHILIPPE de Chalon, religieuse de Sainte Claire.

II. Femme, ELEONORE d'Armagnac, seconde fille de *Jean* IV. du nom, comte d'Armagnac, & d'*Isabel* de Navarre sa seconde femme, fut mariée par traité du 4. may 1446. *Voyez tome III. de cette hist p.* 424.

1. LOUIS de Chalon, seigneur de Châteauguyon, fut créé chevalier de la Toison d'or en 1468. mourut au service de Charles *le Hardy*, duc de Bourgogne, dans la guerre qu'il eut contre les Suisses à la bataille de Grançon l'an 1476. Il laissa un fils naturel, nommé *Jean* de Chalon.
2. HUGUES de Chalon, seigneur d'Orbe & de Châteauguyon, mort l'an 1490. sans
B posterité de *Louise* de Savoye, fille puînée d'*Amé* comte de Savoye.
3. JEANNE de Chalon, premiere femme de *Louis* de Seyssel, comte de la Chambre en Savoye, mourut le 15. septembre 1483. D'eux nâquit *Françoise* de la Chambre, dame d'Aix, qui prétendit la succession de la maison d'Armagnac.

III. Femme, BLANCHE de Gamaches, fille de *Guillaume* seigneur de Gamaches, & de *Marguerite* de Corbie, étoit veuve de *Jean* de Chastillon, seigneur de Troissy. Elle mourut le 14. may 1474. & fut enterrée en l'église de Notre-Dame d'Escouis, où se voit sa sépulture.

X V.

GUILLAUME de Chalon, VIII. prince d'Orange, seigneur d'Arlay, d'Argueil, &c. fit un voyage en la Terre-Sainte l'an 1464. assista Charles *le Hardy*, duc de Bourgogne, à la prise de Liege en 1468. & fut beaucoup traversé par ses pa-
C rens, qui voulurent s'emparer de ses terres. Il fut arrêté prisonnier en passant en France *incognito* par le seigneur du Lude, gouverneur de Dauphiné en 1473. & contraint quelque temps après de transporter sa Principauté au roi Louis XI. pour la somme de 400000. écus, à laquelle il fut taxé pour sa rançon. Il mourut accablé de chagrin le 27. septembre 1475. dans son château d'Orange, & fut enterré devant le grand-autel des Cordeliers.

Femme, CATHERINE de Bretagne, troisiéme fille de *Richard* de Bretagne, comte d'Estampes, & de *Marguerite* d'Orleans. *Voyez tome I. de cette hist. p.* 463.

JEAN de Chalon II. du nom, prince d'Orange, qui suit.

Fils naturel de GUILLAUME de Chalon, Prince d'Orange.

Etienne *bâtard de Chalon, seigneur d'Orpierre, de Montbrison, & conseigneur de Novesan, gouverneur d'Orange en* 1492. *mourut avant le* 23. *octobre* 1497.
D Femme, CATHERINE de Poitiers, fut mere de
GAUCHER de Chalon, majeur de 14. ans en 1497.

X V I.

JEAN de Chalon II. du nom, prince d'Orange, seigneur d'Arlay & d'Argueil, chevalier de l'ordre du Roi, son conseiller & chambellan, fut déclaré criminel de leze-majesté (*a*) & banni à perpetuité du Royaume, par jugement du 7. septembre 1477. Il défit les François près du pont de Magny en Franche-Comté la même année; débaucha presque toute la Bourgogne, & perdit la bataille de Montguyon en 1478. mais ayant depuis fait son accommodement, il assista à Reims au sacre du roi Charles VIII. le dimanche 30. may 1484. Quelque temps après de nouvelles broüilleries étant survenuës à la Cour, il fut l'un des auteurs de la guerre civile, d'où s'ensuivit la
E bataille de S. Aubin du Cormier, où il demeura prisonnier avec Louis duc d'Orleans le 26. juillet 1488. mais ayant été mis en liberté sur les assurances qu'il donna de sa fidelité, il rendit la foy & hommage au Roi de la principauté d'Orange en 1489. Ensuite il fut un de ceux qui ménagerent le mariage de ce Prince avec *Anne* duchesse de Bretagne sa cousine, & fut établi lieutenant general en Bretagne. Son sceau au bas d'une quittance qu'il donna le 13. juillet 1493. est écartelé, *au* 1. *&* 4 *une bande*, *au* 2. *&* 3. *un cornet avec son attache*, *sur le tout quatre points equipollez*, supports, *deux lions*, cimier, *un bois de cerf*. Le roi Louis XII. le qualifie *son cousin* dans des lettres datées d'Estampes le 4. may 1498. (*b*) Il fut en grand crédit à la cour de ce Prince, lequel par ses lettres patentes du 10. juillet 1499. déclara que la somme de 400000. écus pour l'achat de la principauté d'Orange n'avoit jamais été payée à *Guillaume* de Chalon son pere, & qu'il vouloit que *Jean* de Chalon nonobstant cette vente joüît de cette Principauté comme faisoient auparavant ses prédecesseurs. Il mourut le 9. avril 1502.

[*a*] P. Mathieu, hist. du roi Louis XI. p. 750

(*b*) Biblioth. du Roy. Cabinet de M. de Gaignieres.

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

& fut enterré dans l'église des Cordeliers de Lons-le-Saulnier près de sa premiere femme. *Sa vie a esté écrite par M. de la Pise.* A

I. Femme, JEANNE de Bourbon, fille puînée de *Charles* I. du nom, duc de Bourbon, & d'*Agnès* de Bourgogne. *Voyez tome I. de cette hist. p.* 308.

II. Femme, PHILIBERTE de Luxembourg, comtesse de Charny, fille d'*Antoine* de Luxembourg I. du nom, comte de Brienne, & d'*Antoinette* de Baufremont sa premiere femme. *Voyez tome III. de cette hist. p.* 729.

1. PHILIBERT de Chalon, prince d'Orange, qui suit.
2. CLAUDE de Chalon, épousa l'an 1515. *Henry* comte de Nassau, chevalier de la Toison d'or, fils ainé de *Jean* comte de Nassau, & d'*Elizabeth* de Hesse, & mourut l'an 1521. La genealogie de la maison de Nassau, dont sont sortis les derniers Princes d'Orange, finis en la personne de *Guillaume-Henry* de Nassau, prince d'Orange, Roi d'Angleterre, mort sans enfans le 19. mars 1702. de *Marie* Stuart, fille de *Jacques* II. roi d'Angleterre, *sera rapportée dans l'hist. des* MAISONS SOUVERAINES DE L'EUROPE, *chapitre des* Empereurs d'Allemagne. B

XVII.

PHILIBERT de Chalon, prince d'Orange & de Melphe, duc de Gravina, seigneur de Rougemont, de Nozeroy, d'Orgelet, de Montfaucon, d'Arlay, vicomte de Besançon, comte de Tonnerre, de Charny & de Penthievre, chevalier de l'ordre de la Toison d'or, viceroy de Naples, né l'an 1502. embrassa le parti de l'empereur Charles V. contre la France, & l'an 1520. fut arrêté prisonnier en allant en Espagne & conduit à Lyon en 1523. mais il fut mis en liberté par le traité de Madrid l'an 1525. où il y eut un article en sa faveur, qui portoit qu'il seroit rétabli dans sa Principauté, ce qui n'eut pas d'effet. Il n'en obtint la restitution que par le traité de Cambray l'an 1529. Deux ans auparavant il fut fait lieutenant general de l'armée Imperiale en Italie, avec laquelle il prit Rome d'assaut le 6. may 1527. & fut ensuite créé viceroy de Naples; mais ayant mis le siege devant Florence, il y fut tué d'un coup de mousquet sans avoir été marié le jeudy 3. août 1530. Son corps fut apporté à Lons-le-Saulnier, & y fut enterré avec grande pompe le 25. octobre suivant. Il laissa par testament sa principauté d'Orange à *René* comte de Nassau son neveu, à la charge de prendre le nom & les armes de Chalon, en réservant l'usufruit à sa mere *Philiberte*. En lui finit la maison de Chalon. Paul Jove a écrit son éloge, & M. de la Pise sa vie. *Voyez l'origine de la principauté d'Orange, l. VI. de l'hist. de M. de Thou, tome II. p.* 425. C

§. IV.

COMTES DE JOIGNY.

XIV.

JEAN de Chalon, seigneur de Viteaux, de l'Isle sous Montreal, de Chevanes & de l'Orme, fils puîné de JEAN prince d'Orange, & de MARIE de Baux, *mentionnez ci-devant, page* 422. vivoit encore l'an 1461. comme il s'apprend d'un registre de la chambre des comptes de Paris. Il fut enterré dans l'abbaye de Vezelay. *Voyez l'hist. de Bourgogne, par A. du Chesne. l. IV. p.* 649. *& suivantes.* D

I. Femme, JEANNE de la Tremoille, dame de Grignon, fille de *Guy* de la Tremoille, seigneur d'Antigny, & de *Marguerite* de Noyers, comtesse de Joigny, fut mariée en 1424. *Voyez tome IV. de cette hist. p.* 180.

1. CHARLES de Chalon, seigneur de Viteaux, qui suit.
2. ANTOINE de Chalon, doyen, puis évêque d'Autun, en 1457. mourut fort âgé le 8. may 1500. *Voyez* Gall. Christ. *edit de* 1656. *tome* 2. *p.* 53.
3. LOUIS de Chalon, seigneur de l'Isle-sous-Montreal, mort sans lignée.
4. BERNARD de Chalon, seigneur de Grignon & d'Arcenay, épousa *Marie* de Rougemont, dont il eut *Thibaud* de Chalon, seigneur de Grignon, mort sans posterité l'an 1512.

5. LEONARD

A 5. LEONARD de Chalon, seigneur de l'Orme, est nommé dans un acte de l'an 1494. suivant l'inventaire des titres de Bourbon, liasse 10.

6. MARGUERITE de Chalon, épousa *Jean* de Baufremont, seigneur de Mirebeau.

7. ISABEL de Chalon, mariée à *Liebaud* de Choiseul, seigneur de Dracy-le-Fort, troisiéme fils de *Pierre* de Choiseul, dit *de Traves*, seigneur de la Porchereſſe, & de *Catherine* de Raigny. *Voyez tome IV. de cette histoire, p.* 863.

8. ALIX de Chalon, femme de *N*... seigneur de Valengin.

II. Femme, MARIE d'Enghien, dame de la Novelle de Presle, vivoit avec son mari, lequel rendit hommage à Paris au Roi, de ses terres tenuës de Vitry le 20. juin 1461.

XV.

B CHARLES de Chalon, seigneur de Viteaux & de l'Isle-sous-Montreal, succeda au comté de Joigny après la mort de *Louis* de la Tremoille, comte de Joigny son oncle maternel.

Femme, JEANNE de Bainquetun, veuve d'*Artus* seigneur de Chastillon-sur-Marne & de la Ferté en Ponthieu, & fille de *Jacques* de Bainquetun, seigneur de Beaupré & d'Emery, & d'*Alix* de Mailly, fut mariée en 1470.

CHARLOTTE de Chalon, comtesse de Joigny, dame de Viteaux, épousa 1°. *Adrien* de Sainte Maure, marquis de Néelle, fils de *Charles* de Sainte Maure, comte de Néelle, & de *Catherine* d'Estouteville sa seconde femme, 2°. *François* d'Alegre, seigneur de Precy, grand-maître des Eaux & Forêts de France, second fils de *Jacques* de Tourzel, baron d'Alegre, & de *Gabrielle* de Lastic sa premiere femme. *Voyez tome V. de cette hist. p.* 12. *& tome VII. p.* 709.

§. V.

COMTES DE VIENNE.

VI.

C GERARD I. du nom, comte de Vienne, & de Mâcon, fils puîné de GUILLAUME IV. du nom, comte de Bourgogne, & d'ADELAIS dame de Traves, *mentionnez ci-devant, p.* 412. se reconnut homme-lige du Roi Louis *le Jeune*, pour les Chartreux de Salins & de Montbel, & à cause de sa femme l'an 1172. & fit un accord (*a*) l'an 1180. avec Thibaud abbé de Cluny & ses religieux. *Voyez l'hist. de Bourgogne par A. du Chesne, l. III. p.* 407. *& suivantes.*

[*a*] Bibl. Sebusiana.

Femme, GUIGONNE, surnommée *More*, dame de Salins, fille & heritiere de *Gautier*, dit *Gaucher*, sire de Salins, fut mariée vers l'an 1160.

1. GUILLAUME comte de Vienne, qui suit.

2. GAUCHER de Vienne, sire de Salins, fonda l'abbaye de Notre-Dame de Goille près de Salins l'an 1218.

Femme, MAHAUD dame de Bourbon, fille d'*Archambaud* seigneur de Bourbon VII. du nom, & d'*Alix* de Bourgogne. *Voyez son article tome III. de cette hist p.* 153.

D MARGUERITE de Vienne, dame de Salins, épousa 1°. *Guillaume* de Sabran, comte de Forcalquier, 2°. *Josseran* Gros, seigneur de Brancion. *Voyez son article tome III. de cette hist p* 154.

3. GERARD de Vienne, est nommé avec *Guillaume* & *Gaucher* ses freres dans une charte de l'abbaye de Rosiere de l'an 1200.

4. ETIENNE de Vienne, archevêque de Besançon, mourut le 10. juin vers l'an 1194. *Voyez* Gall. Christ. *édit de* 1656. *tome I p.* 127.

5. IDE de Vienne, femme de *Simon* II. du nom, duc de Lorraine, morte l'an 1224. & enterrée dans l'abbaye de Goille.

6. BEATRIX de Vienne, épousa (*b*) *Humbert* III. comte de Maurienne & de Savoye.

[*b*] Vie de saint Anselme, évêque du Bellay, chron. de Citeaux.

7. ALEXANDRINE de Vienne, femme d'*Ulric* II. du nom, comte de Baugé & de Bresse.

VII.

GUILLAUME comte de Vienne & de Mâcon, donna le Mont de S. Etienne à l'archevêque & au chapitre de Besançon, affranchit l'abbé & les religieux de Tournus de tout peage qu'ils lui pouvoient devoir en ses terres l'an 1221. & mourut en 1223. ayant élû sa sépulture dès l'an 1218. en l'abbaye du Mireur ou Miroir. A

Femme, SCOLASTIQUE (*a*) de Champagne, fille aînée d'*Henry* I. du nom, comte de Champagne, & d'*Isabeau* reine de Jerusalem & de Chypre sa troisiéme femme. *Voyez tome II. de cette hist. p.* 842.

[a] Chron. d'Alberic, sous l'an 1198.

1. GERARD II. du nom, comte de Vienne, qui suit.
2. HENRY, est qualifié comte de Vienne dans deux chartes de l'abbaye de la Charité, & fut tué (*b*) l'an 1233. sans laisser d'enfans d'*Elizabeth* fille de *Jean* I. comte de Bourgogne. *Voyez ci-devant, page* 414. B

[b] Chron. mss. d'Alberic.

3. GUILLAUME succeda à son pere au comté de Vienne l'an 1223. & mourut sans posterité d'*Isabeau* de Lorraine sa femme avant l'an 1256.
4. BEATRIX de Vienne, mariée avant l'an 1235. à *Hugues* III. du nom, seigneur de Pagny, fils de *Hugues* II. du nom, seigneur d'Antigny, & de *N*... de Neublans. *Hugues* IV. seigneur de Pagny, qui succeda au comté de Vienne à *Guillaume* son oncle maternel avant l'an 1256. prit le nom & les armes de Vienne, que ses descendans ont toujours porté depuis, nonobstant la vente qu'il fit de son comté à Jean de Burnino, archevêque de Vienne l'an 1266. *Voyez tome VII. de cette histoire, p.* 795.

VIII.

GERARD II. du nom, comte de Vienne, mourut avant son pere l'an 1222. suivant la chronique d'Alberic C

I. Femme, JEANNE de Souabe, fille d'*Othon* II. du nom, comte Palatin de Bourgogne.

II. Femme, GUIGONNE de Forets, fille de *Guigues* III. comte de Forets, & d'*Alix* sa femme. *Voyez tome VI. de cette histoire, p.* 728.

ALIX comtesse de Vienne & de Mâcon, épousa *Jean* de Dreux, dit *de Braine. Voyez tome I. de cette histoire, page* 426.

De gueules, au lion d'or, semé de billettes de même.

XXVII.

GUILLAUME seigneur de Châteauvillain, de Grancey & de Pierrepont, chevalier & chambellan du Roi, gouverneur de Langres, fut établi Chambrier de France par la faction du Duc de Bourgogne en 1419. à la place du Duc de Bourbon. Il mourut en 1439. ayant élû sa sépulture en l'église de Châteauvillain, où il est enterré. D

Universitäts- und Landesbibliothek Düsseldorf

GENEALOGIE DES SEIGNEURS DE THIL ET DE CHASTEAUVILLAIN.

I.

A POINCET seigneur de Thil en Auxois. *Voyez A. du Chesne, hist. de la maison de Châteauvillain, pag.* 52. *& suiv.* où il dit que les anciennes armes de Thil étoient *d'or à trois lions de gueules*, 2. 1.

Femme, AGNE'S de Trainel, dame de Marigny, fille de *Garnier* de Trainel, seigneur de Marigny, fut mere de

II.

GUILLAUME seigneur de Thil & de Marigny en Champagne, vendit en 1312. du consentement de sa femme à Louis roy de Navarre, comte de Champagne & de Brie, la terre de la Greve.

Femme, ISABEAU de Grandpré, fille de *Jean* comte de Grandpré. *Voyez tome II. de cette hist. p.* 320. Son fils fut

III.

B JEAN seigneur de Thil & de Marigny, conseiller du roy Philippes de Valois, & connétable de Bourgogne, mort avant l'an 1355.

I. Femme, AGNE'S de Frolois, fut mere de

MARIE de Thil, femme d'*Edouard* I. du nom, seigneur de Beaujeu, maréchal de France, fils de *Guichard* seigneur de Beaujeu, & de *Marie* de Châtillon sa seconde femme. *Voyez tome VI. de cette hist. p.* 732.

II. Femme, JEANNE dame de Châteauvillain, fille & principale heritiere de *Jean* III. du nom, seigneur de Châteauvillain, & de *Marguerite* des Noyers. *Voyez son article tome II. de cette hist. p.* 343. Son fils fut

IV.

JEAN seigneur de Thil, de Châteauvillain & de Marigny, prit le nom & les armes de Châteauvillain. *Marie* de Châteauvillain sa tante, dame d'Arc & de Montagu, l'institua heritier en la terre d'Arc par son testament de l'an 1366. Il vivoit encore C en 1411. *A. du Chesne, ibid. p.* 70.

Femme, JEANNE dame de Grancey, de Louvois & de Pierrepont, fille aînée & principale heritiere d'*Eudes* seigneur de Grancey & de Louvois, & d'*Ioland* de Bar, dame de Pierrepont.

1. GUILLAUME seigneur de Châteauvillain, de Grancey, &c. chambrier de France, qui a donné lieu à cette Genealogie. *Voyez ci-devant pag.* 426.

I. Femme, N. fut mere de

I. & II. JEANNE & MARIE de Châteauvillain, mortes en 1411. la premiere fut enterrée en l'église collegiale de Châteauvillain, où l'on voit sa tombe avec un écusson des armes de Châteauvillain; & un autre chargé de *trois annelets*, qui semblent être les armes de sa mere. La seconde fut enterrée en l'église des Cordeliers.

II. Femme, ISABEAU de la Tremoille, fille de *Guy* seigneur de la Tremoille, & de *Marie* dame de Sully. *Voyez tome IV. de cette hist. p.* 164.

D

Enfans naturels *de GUILLAUME seigneur de Châteauvillain.*

I. Bernard *bâtard de Châteauvillain, fut seigneur de Courtenoiges & de Villers-Monroyer par le testament de son pere.*

II. Robert *bâtard de Châteauvillain, auquel son pere donna par son testament les seigneuries de Breviande & de Briel.*

2. BERNARD seigneur de Châteauvillain, qui suit.

3. MARIE de Châteauvillain, dame de Louvois, mariée en 1397. avec *Amé* de Sarrebruche, seigneur de Commercy, fils de *Jean* de Sarrebruche, seigneur de Commercy, & d'*Isabeau* de Joinville dame de Straelles.

4. YOLANDE de Châteauvillain, épousa 1°. *Jean* d'Aumont, dit *Hutin*, seigneur d'Aumont, &c. 2°. *Guy* de Bar, seigneur de Praesles, &c. *Voyez tome IV. de cette histoire, p.* 873.

Universitäts- und Landesbibliothek Düsseldorf

V.

BERNARD seigneur de Châteauvillain, de Pierrepont, de Thil, de Nueilly & de Marigny après son frere, mourut le 16. septembre 1452. Avant la mort de son frere aîné il écartela pour brisure les armes de Châteauvillain de celles de Bar, mettant sur le tout l'écusson de Thil, *d'or à trois lions de gueules, parti de celui de* Grancey. A

Femme, JEANNE de Vé, survêquit son mari, & fut enterrée auprès de lui dans l'église Collegiale de Châteauvillain, où se voit leur sépulture.

1. JEAN III. du nom, seigneur de Châteauvillain, qui suit.
2. BONNE de Châteauvillain, mariée à *Thibaut* seigneur de Neufchâtel, de Blanmont, & de Châtel sur-Moselle, maréchal de Bourgogne. *Voyez ci-devant p.* 351.

VI.

JEAN III. du nom, seigneur de Châteauvillain, de Grancey, &c. mourut le 16. avril 1497. suivant l'épitaphe qui se voit sur sa tombe en l'église collegiale de Châteauvillain.

I. Femme, JEANNE de Villiers-Seissel, fille de *Guillaume* seigneur de Villiers-Seissel, & de *Charlotte* de Noyers.

II. Femme, LOUISE Rollin, fille de *Nicolas* Rollin, chancelier de Bourgogne, fut mere de B

VII.

JEAN IV. du nom, seigneur de Châteauvillain, de Grancey, de Pierrepont, de Thil, &c. mourut le 11. avril 1504. & fut enterré auprès de sa femme dans l'église des Cordeliers de Châteauvillain.

Femme, MARIE d'Estouteville, fille de *Robert* d'Estouteville, seigneur de Beyne, baron d'Yvry, mourut le 4. novembre 1490.

1. JACQUES seigneur de Châteauvillain, &c. mort sans avoir été marié le 17. août 1507. fut enterré en l'église collegiale de Châteauvillain.
2. ANNE dame de Châteauvillain, épousa 1°. *Jacques* de Dinteville, seigneur des Chenets, grand-veneur de France, mort sans enfans; 2°. *Marc* de la Baume, comte de Montrevel, lieutenant de roy en Champagne & Brie. *Voyez tome VII. de cette hist. p.* 47. Elle fut enterrée avec son second mari dans une chapelle qu'elle fit bâtir en l'honneur de sainte Anne, à l'un des coins du cloître des chanoines de Châteauvillain.

L'on trouve *Charlotte* de Pradel, veuve de feu *Nicolas* bâtard de Châteauvillain, & tutrice, ayant la garde noble de ses enfans mineurs, laquelle plaidoit contre frere Jean de Lustrac prêtre, grand-prieur de l'église & abbaye de S. Antoine de Viennois, commandeur de la commanderie du même ordre lez-Troyes. Il est dit dans la procedure que ledit feu de Châteauvillain avoit dès l'an 1521. convenu d'arbitres pour juger la cause d'entre lui & ledit commandeur, au sujet d'une terre de 6. arpens, dont ce commandeur demandoit une redevance. C

Ecartelé endenché d'or & d'azur à 4. lions passans d'or sur azur, & d'azur sur or.

XXVIII.

RAOUL VI. du nom, baron de Cromvvel, grand trésorier d'Angleterre, fut pourvû par le roy d'Angleterre de la charge de grand chambrier de France, en consideration de sa vaillance, haute prudence, grand sens, loyauté & bonne diligence, comme portent ses provisions données à Londres le 11. juillet 1434. à la relation de Monsieur le gouverneur regent le royaume, avec dispense d'un an, d'en faire foy & hommage attendu qu'il étoit continuellement occupé au royaume d'Angleterre au fait de son exercice de la tresorerie, par lettres données à Paris le 24. novembre suivant. Il mourut le 4. janvier 1455. *Voyez* Imhof, *genealog. des Rois & Pairs d'Angleterre, imprimée en* 1690. *pag.* 208. *table* 117. D

D'azur à trois fleurs de lys d'or ; à la bande de gueules.

XXIX.

A CHARLES I. du nom, duc de Bourbon, pair & chambrier de France, mourut le 4. decembre 1456.

Son éloge est rapporté tome I. de cet ouvrage histoire de la maison de France, chapitre XII. des ducs de Bourbon, *page* 305.

Armes comme son predecesseur.

XXX.

JEAN II. du nom, duc de Bourbon, pair, connétable & chambrier de France, fut pourvû de cette charge après la mort du duc son pere, par lettres données à Saint Priest en Dauphiné le 12. mars 1456. (a) en fit serment ès mains de Guillaume Jouvenel des Ursins, chancelier de France le 27. may 1457. & mourut à Moulins le 1. avril 1488.

(a) Memor. cotte L. fol. 121.

Il est rapporté dans l'histoire de la maison de France, chapitre XII. des ducs de Bourbon, *pag.* 311. *du premier volume de cet ouvrage.*

Armes comme ci-dessus.

XXXI.

B PIERRE II. du nom, duc de Bourbon, pair de France, Gouverneur de Guyenne, fut institué chambrier de France, après la mort du duc son frere, par lettres du 29. avril 1488. & mourut à Moulins le 10. octobre 1503.

Il est rapporté au même chapitre, pag. 313. *du premier volume de cet ouvrage.*

Armes comme ci-dessus.

XXXII.

CHARLES III. du nom, duc de Bourbon, connetable & chambrier de France, après la mort du duc de Bourbon son beau-pere, fut tué à l'assaut de la ville de Rome le 6. may 1527.

Voyez son éloge au chapitre des ducs de Bourbon, *pag.* 316. *du premier volume de cette histoire.*

D'azur à 3. fleurs de lys d'or, au lambel d'argent.

XXXIII.

HENRY de France, duc d'Orleans & d'Angoulême, fut créé chambrier de France par lettres du roi François I. son pere, expediées à Compiegne le 26. septembre 1527. à la place du connetable de Bourbon. Il fut depuis roi de France sous le nom de HENRY II. A

Son éloge & sa posterité se trouvent ci-devant au chapitre V. de la maison d'Orleans-Valois, *pag.* 133. *du premier volume de cette histoire.*

*Ecartelé, au 1. & 4. d'*Orleans, *au 2. & 3. de* Milan.

XXXIV.

CHARLES de France, duc d'Orleans, fut créé chambrier de France, après que son frere Henry devenu Dauphin en 1536. s'en fut démis. Il mourut le 9. septembre 1545. & après son décès, cet office de GRAND-CHAMBRIER fut supprimé par lettres données à Folembray au mois d'octobre 1545. B

Voyez son éloge en l'histoire de la maison de France, chapitre V. de la maison d'Orleans-Valois, *pag.* 131. *du premier volume de cet ouvrage.*

EXTRAIT DU REGISTRE *DE TEMPORALITATIBUS*, fol. 261. communiqué par M. d'Herouval.

CHAMBRIER.

CUM Abbas & Conventus Monasterii Sanctæ Genovefæ Parisiensis, Decanus & Capitulum Ecclesiæ Sancti Marcelli juxta Parisios, Prior & Conventus Sancti Martini de Campis, & Fratres Hospitalis Sancti Johannis Jerosolimitani, ratione terræ quam habent extra muros Paris. quæ fuit Templi, conqueſti fuissent, quod cum ipsi fuissent ab antiquo & essent in possessione habendi omnimodam altam & bassam justitiam in terris suis, cognitionem & punitionem omnium Ministeriorum maxime Cordubanariorum & Basanariorum commorantium in eisdem, nihilhominus dilectus & fidelis noster Camerarius Franciæ *& ejus gentes ipsos conquerentes, super possessione hujusmodi, impediebant frangendo domos & archas dictorum Ministeriorum precipuè Cordubanariorum & Basanariorum in dictis terris morantium, & eorum ovragia capiendo indebite & de novo, & super hoc dictum Camerarium, ad diem Preposituræ Parisiensis Parlamenti presentis, adjornari fecissent, Procuratorque* C

A *dicti Camerarii nomine procuratorio se super hoc exponeret, Procuratores dictorum conquerentium requisiverunt, quod res contentiosæ ad manum nostram, tanquam Superiorem, propter debatum hujusmodi poneretur & teneretur in ea, debato pendente prædicto & per eandem manum nostram fieret de dictis prisiis recredentia personis super quas dictæ prisiæ factæ fuisse dicuntur, dicentes id debere fieri de stilo & consuetudine Curiæ nostræ, plures alias rationes super hoc allegando. E contrario vero Procurator dicti Camerarii nomine procuratorio, plures proposuit rationes. Auditis igitur super his dictis partibus & saisinis contrariis proponentibus & attentis stilo consuetudine prædictis, per Arrestum nostræ Curiæ dictum fuit, quod res contentiosæ inter ipsas partes in manu nostra tanquam Superiori ponentur & tenebuntur, debato durante prædicto, & fiet per eandem manum recredentia de prisiis personis illis, super quas factæ fuerunt prisiæ supradictæ. Datum xxvj. die Februarii, anno m°. ccccxx°. Istud Arrestum est in Libro Arrestorum Curiæ Parlamenti hujus temporis, folio lxx.*

Parlamentum Pentecostes. 1287.

B *CUM ex parte Ducis Burgundiæ fuerint quatuor articuli propositi videlicet, quod ipse & Predecessores* Franciæ Camerarii *fuerant in possessione per longum tempus usque ad 5. aut 6. annos ultimo preteritos, quia Dominus Rex dessaisivit eumdem habendi cognitionem & judicium, & executionem falsi operis Cordubannariorum & Bazanneriorum Paris. ardendum dictum falsum opus. Item habendi sex solidos Parisienses à quolibet qui incipit ministerium Corduban. & Bazan. & fit Magister & recipiendi juramentum ab eodem. Judicatum, dictum Ducem ratione Camerariæ possessionem habere debere de predictis.*

POUR LE CHAMBRIER DE FRANCE.

Extrait du Registre des Memoriaux de la Chambre des Comptes, cotté C G. fol. 137.

Ce sont les droits qui appartiennent au Grand Chambrier de France, extraits des anciens Registres du Chastelet de Paris.

DIE Mercurii 22. Octob. anno millesimo quadringentesimo decimo, Presentibus ad Burellum Dominis Eustachio de Atrio, Presidente Nicolao de Ordeomonte, P. de Boscogillondi, M. de Dangello Clericis, Joanne Crette, Guillelmo le Clerc, Jacobo de Dussy, Matheo de Linieres, Michaele de Laillier Laicis, St. de Bray, N. de Pratis Correctoribus, R. de Bouligny Thesaurario, Guillelmo Droüart, E. Tesson Auditoribus, R. de Cramery Procu. Regis.

Fuit positum in questione si fieret Domino Philippo Comiti Nivernensi Magno Cubiculario Franciæ aliqua expeditio super Litteris suis de dicto Officio suo registratis supra folio proximo, & qualis & quomodo, & finaliter; conclusum fuit quod fieret ei expeditio modo qui sequitur & ita
D *factum est.*

Les Gens des Comptes & Trésoriers, &c. A tous les Justiciers & Officiers dudit seigneur à qui se puet & doit appartenir, salut. Par vertu des Lettres Royaux, au transcrit desquelles collationné en la Chambre des comptes, ces Presentes sont attachées sous l'un de nos signets, Nous vous mandons, & à chacun de vous si comme à lui appartient, que Monseigneur le Comte de Nevers, Grand Chamberier de France nommé en icelles, vous souffriez & laissiez doresen avant, ou ses Gens & Officiers pour lui, joüir & user des Jurisdictions, Mairies, rentes, censives, droits, profits, & autres choses appartenans audit Office, tant comme il plaira au Roy nostredit Seigneur, pourvû que ledit Monseigneur le Comte, ou ses Gens & Officiers pour lui, en joüissent dûëment, & comme il apartiendra, selon les Registres anciens. Donné à Paris le 23. jour d'Octobre, l'an 1410. LE BEGUE.

Fuerunt etiam Gentibus seu Officiariis dicti Domini Comitis videlicet Domino de Ternant Militi,
E *Mag. P. Clerici, G. Geronneau ibi comparentibus, pro & nomine dicti Domini camerarii, certæ instructiones extractæ de Registris antiquis Castelleti Paris. tangentes dictum Officium Magni Cubicularii. Injunctumque fuit eis, pro & nomine dicti Domini, ut eas servarent & servari facerent juxta eorum seriem & tenorem. Quarum instructionum copia ad rei memoriam sequitur in hunc modum.*

Ce sont les droits appartenans au Chamberier de France, extraits des anciens Registres du Chastelet de Paris, faisant mention de ladite Chamberie.

Premierement, Le Chamberier à cause de sa Chamberie, a plusieurs cens & rentes assis tant en la Ville de Paris & environ, comme ailleurs, à cause desquels cens, il a telle Justice & contrainte comme à Seigneur foncier appartient.

Item, Sur le Mestier des Freppiers à Paris, a ledit Chamberier les droits qui ensuivent.

Premierement, Que aucun ne puet estre Freppier dedans la banlieuë de Paris, c'est

assavoir vendeurs ne acheteurs de robbes vielles, linges ou langes, ne de aucune A
espesse de evrain, viel ou nuef, se il ne achete icelui Mestier du Roy, ce est à entendre du Chamberier de France, qui ladite Chamberie tient du Roy, excepté le Haut-Banier du Roy, qui ne doit être contraint de acheter ledit Mestier de Frepperie dudit Chamberier, ne de son Maire pour lui, puis qu'il se soit fait Haut-Banier du Roy nostredit Seigneur, & que de lui il ait acheté le Haut-Ban.

Item, Que ledit Haut-Bannier est tenus de acheter sondit Haut-ban du Roi, ou de ses Officiers pour lui, & non d'autres, & si est tenu de estre estagier dedans la Banlieuë de Paris, & de payer au Roi ou son receveur pour lui, si-tost qu'il est fait Haut-Banier, 25. d. & audit Chamberier 14. d. mais outre ce il est tenus de payer au Roi nostredit seigneur par chacun an 6. s. 8. d. parisis. Et par tout ledit Haut-Banier peut vendre & acheter toute maniere de Pelleterie, vieille & nouvelle Frepperie, linge & lange, viel & nouvel, tout evrain viel & nouvel, parpayant le tonlieu que les choses dessus- B
dites doivent; mais il ne peut partir ne vendre ne acheter les denrées dessusdites avec les Compagnons de Frepperie, ne autres Hauts-Baniers.

Item, Les Freppiers de Paris, leurs Vallez & leurs Apprentifs, sont justiciables du Chamberier de France, ou de son Maire pour lui, de toutes choses qui appartiennent au mestier de Frepperie, de quelque terre ou nation qu'ils soient, c'est assavoir de la marchandise de Frepperie, de la compagnie de la marchandise de Frepperie, de debte faite en la marchandise dudit mestier, de perte ou gaigne faite en icelle marchandise, ou d'aucune mesprenture faite audit mestier & marchandise de Frepperie.

Item, Et toutes & quantefois que il advient que aucun dudit mestier de Frepperie injurie en jugement le Maire dudit Chamberier, ou aucune autre partie: pour occasion d'icelles injures, icelui Maire condamne les parties delinquans en aucunes amandes; ou s'il y aucunes Requestes de gagnées, en ce cas icelui Maire puet deffendre le partir ausdites parties ainsi delinquants ou condamnez; & se pardessus icelles
deffenses iceux delinquans s'en vont, ou ne veulent obeir, ou sont refusans ou contre- C
disans de payer icelles amandes, audit cas ledit Maire doit ce faire sçavoir au Prevost de Paris, lequel Prevost lui doit faire raison & justice.

Item, Le Chamberier de France a sur les Pelletiers la visitation & correction de la marchandise de Pelleterie, selon ce que il est contenu en l'arrest ou accort sur ce pieça fait entre le Procureur du Roi d'une part, & feu Monseigneur de Bourbon, jadis Chamberier de France d'autre, & fu ledit Arrest donné le deux jours de Mars l'an 378.

Item, Le Chamberier de France vent le Mestier de Cordoüannier à Paris, & si crée & fait les Jurez pour ledit Mestier: mais si les Cordoüanniers de Paris mesprennent en leurs Mestiers, ou transgressent ou font aucunes choses contre les Ordennances de leur Mestier, les amandes en appartiennent au Roi, & aussi les rapports des fautes trouvées par les Jurez sur le fait dudit Mestier, se doivent faire devant le Prevost de Paris, & non devant ledit Chamberier, ne sondit Maire, & en doivent estre les amandes tauxées par ledit Prevost au profit du Roi.

Item, Le Chamberier a sur les Seintouriers & Bazanniers de Paris le droit qui s'en- D
suit.

C'est assavoir, que il vent ledit Mestier à ceux qui le veulent acheter, & doivent 16. s. au Roi, tant pour leur Lettre, comme pour ledit Mestier, lesquels 16. s. ledit Chamberier & ledit Chambellan reçoivent, c'est assavoir ledit Chamberier 6. s & ledit Chambellan 10. s. Toutes voyes ils doivent chacun en droit foi au Roi la Sepmene peneuse 7. d. parisis, lesquels sont reçeus par les Fermiers du Roi nostredit Seigneur, & si doivent certains autres droits au Roi, c'est assavoir à la Foire S. Germain pour chacune douzaine de Cordoüan ou de Bazanne 2. d. à la Foire S. Ladre autant; & pour pareille cause, & autant du vendre comme de l'acheter, & se il ne vendront ne acheteront esdites Foires, ils doivent par chacun trousseau de Cordoüan ou de Bazanne 2. s. parisis au Roi pour siege.

Item, Au Roy & au Prevost de Paris pour lui, appartient la cognoissance, correction
& visitation des Selliers & Lourmiers, & sont les Jurez dudit mestier fais & créez par E
le Prevost de Paris, & si leur donne ou vent ledit Prevost de Paris pour le Roi leurdit mestier, & payent d'entrée pour raison d'icelui 20. s. parisis au profit du Roi, & 16. s. parisis au profit dudit Chamberier pour raison du Cordoüan qu'ils mettent en besogne; mais toutes les amandes appartiennent au Roi.

Item, Ledit Chamberier vent le mêtier aux Boureliers, s'ils veulent ouvrer du Cordoüan; mais toute la cognoissance & les amandes despendans dudit mêtier, appartient au Roi, avec la punition, correction, & visitation.

Item, Le mestier des Gantiers se doit vendre par le Roi & le Chamberier ensemble;

& doit

& doit cil qui achete ledit meſtier trente-neuf deniers, c'eſt aſſavoir au Roi 25. deniers & le reſidu au Chamberier.

Item, Au Prevoſt de Paris pour le Roi, appartient juſticier & faire jurer ſur ledit mêtier de Gantier.

Item, Les rapports & mal-façons ſe doivent faire devers le Prevoſt; & quant aucunes amandes y eſcheant, leſquelles ſont & doivent eſtre ſelon les regiſtres de 10. ſ. pariſis, le Roi y prent 4. ſ. pariſis, le Chamberier 4. ſ. pariſis, & les Jurez 2. ſ. pariſis.

TOUCHANT LES DROITS DE GRAND CHAMBRIER.

Extrait du cinquiéme Regiſtre du Greffe de la Chambre des Comptes de Moulins, Fol. 75.

A Tous ceux qui ces preſentes Lettres verront & orront: Nous Pons de Lorme, lieutenant de noble & puiſſant ſeigneur, Charles de Cruſſol, ſeigneur de Baudiner, écuyer & conſeiller du Roi notre ſire, & ſon Bailly de Velay, ainſi qu'il appert és regiſtres de la Cour royale dudit Bailliage, ſiege du Puy; ſçavoir faiſons, & certifions que aujourd'hui date des preſentes, à la requeſte du Procureur General de excellent prince Monſ. le duc de Bourbon & d'Auvergne, comte de Clermont, de Forez & de Liſle en Jourdain, ſeigneur de Beaujeu, pair & Chambrier de France, pour mieux ſçavoir ſur leſquels doit prendre, lever, exiger & recevoir ſes droits de cinq ſols pariſis ou tournois, deus à mondit ſeigneur le duc, à cauſe de ſondit Office de Grand Chambrier de France, ſur un chacun Mercier, Marchand ou autres, vendans à poids ou à meſure, tout ainſi que nous a été remontré que le Roi notre ſouverain ſeigneur le veut, & mande lui eſtre payé par ſes Lettres patentes ſur ce octroyées, à nous exhibées & montrées. Et qui ſont ceux qui ſont compris au fait de Mercerie, pour éviter queſtions, procès & debats, que par ignorance deſdites choses qui ſont compriſes au fait de mercerie, ſe pourroient mouvoir entre mondit ſeigneur le duc, & ceux qui uſent & ſont tenus au droit pour raiſon dudit meſtier de mercerie, avons fait extraire des regiſtres de ladite Cour, mêmement de certaines Lettres faites & paſſées ſous les ſceaux royaux, ou ſont incorporées unes Lettres données par très-excellent prince feu monſeigneur Jean, fils du Roi notre ſeigneur, que Dieu abſoille, en effet abroge tous ceux & celles qui ſont comprins audit meſtier de mercerie, & ſelon que premierement peut apparoir par les ſens & teneur deſdites Lettres & regiſtres, y ſont comprins tous ceux qui s'enſuivent. Premierement faiſans & vendans ſouliers qui ſont yndes de couleur vermeille ou blanche, & ouzeaux ou ſouliers qui ſont forrez de toute autre choſe fors que de noir, en table ou en place, ou en baſton qui ſoient pendans, ou quelque condition que ce ſoit fait, autant homme comme femme. Tous auſſi Parcheminiers, Tixiers, Bouchers, vendans ou acheptans groſſes peaux d'Aigneaux ou de Chevreulx, Pelletiers, Pigniers, Lanterniers, faiſans & vendans ſoufflez, & touxs ceulx qui déployent en Foire mercerie, & Tableteurs qui portent denrées pendans, tous tenans, portans ou vendans cordages en pendant ou non, & toutes denrées qui peuvent eſtre à ouvrer dudit meſtier de mercerie, ſoit en ouvroir ou non, ou place déployées, Ciſeaux, manches d'Alognes & Pignes, Cire, Chandelles, ſoient faites de coton ou de filet, & tous vendans denrées qui ſe vendent en balance, Gaynes, Couſteaux, & tous fillets de quelque couleur que ce ſoit, Eſpincles, Aguilles, Fers, Lames, Draps, Poids & Balances, Soys, Papier & Saintures, & toutes Epiceries, Boutiques ouvroirs, tous vendans les choſes des ſuſdites, & toutes autres denrées qui pourroient eſtre dudit meſtier de mercerie, comme Couvrechefs, Toilles de toutes couleurs, ſoient blanches ou noires, & toutes autres denrées que le Roy des merciers & ſes compagnons du meſtier en leur bonne foi & conſcience, tiennent ou tiendront, & qui diront que peuvent eſtre dudit meſtier, ainſi comme il trouveront en eux, & auſſi pareillement tous ceux qui vendent à poids & à meſure, & des aulnes & autres meſures appartenant audit meſtier de mercerie. En teſmoing de ce, nous deſſuſdits, ces Lettres d'extrait icelles collationnées avons ſignées de notre propre ſeing manuel, & fait mettre & appoſer au pied d'icelle le ſcel royal & authentique dudit Bailliage. Fait au Conſiſtoire de la Cour royale du ſiege du Puy le XIV, jour de juin l'an mil cccc lxij. teſmoings à ce preſens & appellez, Gonnet Rouſſel, Gaſpard Cervel, Clers, habitans du Puy, & pluſieurs autres. Et moi Pierre Servant, Clerc Notaire royal hereditaire du Puy, qui à la requeſte que deſſus, & du commandement de monſieur le lieutenant, ay fait groſſer ces Lettres d'extrait & fait collationner, me ſuis ici ſouſcript & ſigné du commandement de mondit ſieur le Lieutenant. Pierre Servant, & deſſus eſt eſcript. Donné pour coppie extrait à ſon original, par moi & ſigné Cachebo.

EXTRAIT DU IV. REGISTRE DES EXPEDITIONS de la Chambre des Comptes de Moulins, depuis l'an 1463. jusqu'en 1469. étant en la Chambre des Comptes de Paris.

AVERTISSEMENT POUR LA CHAMBERERIE DE FRANCE.

A MONSEIGNEUR LE DUC DE BOURBON.

POur vous avertir, mon très-redoubté ſeigneur, touchant vos droits & prerogatives que avez, à cauſe de votre Grant Chamberie de France, de prendre, lever & exiger au nouvel advenement du Roi ſur un chacun Mercier, Marchant & autres, tenants & vendans à poids & meſures la ſomme de cinq ſols, lequel droit avez aſſensé à Pierre Peliſſe, Marchand du Puy, pour le prix & ſomme de ſept mille livres, en laquelle choſe faiſant avez eſté deſceu grandement outre la moitié de juſte prix, pourquoi me ſemble que ſi la choſe eſt bien guidée ladite accenſe devra eſtre rompuë & adnullée. A

Item, Et quant vous plaira mettre ladite choſe en votre main, & la faire lever en votre nom ſans accenſer à aucun, & que ayez 25. ou 30. Compagnons, gens de façon de vos païs, comme il ſe trouveront bien quant il plaira; je ne fais nul doubte que la choſe ne vous vaille plus de cent mil livres, tous deſpens fais.

Item, Et pour ce monſtrer tout clerement, il eſt vray que au temps paſſé ſouloit avoir en ce royaume dix-ſept mille villes à clochier, dont Paris, Tholoſe, Roüen, & toutes les autres bonnes villes du royaume ne ſont comptées que pour un clochier ſeulement, qui ſeroit & monteroit à prendre chacune ville, tant ſeulement pour cinq ſols le fort portant le foible, 425000. livres. B

Item, Et preſupoſé que la moitié deſdites villes fuſſent détruites par les guerres qui ont eu cours par ce royaume, que non à prendre cinq ſ. pour ville ou clochier, comme deſſus eſt à faire tout bon marché, encore monteroit-il 213000. livres, en quoi pouvez connoître & appercevoir en cette choſe, y avoir très-grant deception, pourquoi mon tres-redoubté ſeigneur, ſur toutes les choſes deſſus dittes, plaiſe vous y avoir regard, car il vous touche.

Item, Et pour plus encore vous monſtrer évidament comme ladite ſomme ſe pourroit lever & exiger, & ſur quelles gens, & quelles gens y ſont contribuables; je les vous déclarerai cy emprés, ainſi comme portent les Previleges des Merciers à eux donnez & octroyez par pluſieurs Empereurs, & par le Roi Philipe l'an 1204.

S'enſuivent tous les contribuables à votre droit. C

Premierement, Tous gens vendans à poids & meſure.

Item, Tous gens vendans & tenans Eſpicerie.

Item, Tous vendans Toilles de quelle façon qu'elles ſoient.

Item, Tous gens vendans Fillet de quelque façon qu'il ſoit.

Item, Tous les Tinturiers, Tixiers, Couverturiers & Drapiers, Bourciers, Gantiers, Vendeurs de Patenoſtres, de Pignes & de Miroüers.

Item, Tous vendans & beſoignans de ſoyes filées & non filées.

Item, Tous Pappetiers & vendeurs de Papier, & tous gens beſongnans de Cire ou de Cif, mais qu'il y eut du cotton, tous vendans Futaines, Boucaſſins, Hennaulx d'or & d'argent, Mittaines, Barrettes & Bonnets. D

Item, Tous vendans Couſteaux, Forces, Morts de Bride, Souflets, Lanternes & toute quinquaillerie.

Item, Tous gens vendans Dantels, Taffetas, Eſtudes, Draps d'Or, d'Argent, de Soye & de Laine, & tous vendans Pierreries.

Item, Tous vendans & adoubans peaux de beſtes ſauvages en blanc & en élun.

Item, Tous Argentiers, Mareſchaux, Clotiers, Couſtelliers, Epronniers, Bouchiers, Chapelliers, Celliers & Eſpingletiers, & pour abreger, il n'y a guerre perſonne qui s'en puiſſe exempter, ſinon gens nobles & gens d'Egliſe.

Et pour ce, mon tres-redoubté ſeigneur, plaiſe vous y aviſer.

Universitäts- und Landesbibliothek Düsseldorf

ANDRE' FAVIN, *dans son Traité* DES PREMIERS OFFICIERS DE LA COURONNE DE FRANCE, *Chapitre VIII.*

DU CHAMBRIER ET DES CHAMBELLANS.

A LES Empereurs Romains avoient un Officier particulier pour le service de leur Chambre, qu'ils appelloient *Præpositum sacri Cubiculi*; il portoit le titre d'Illustre, lequel n'étoit attribué qu'à la premiere classe des premiers Officiers de l'Empire, & marchoit après le Maître de la Gendarmerie; *Post Magistrum Militum inter illustres primos quartus annumeratur*, comme il est dit en la Loy derniere du Code *de Præpositis sacri Cubiculi*, & en la Loy penultiéme du même Titre, où leur ministere est décrit.

Ainsi nos Rois de la premiere lignée eurent leur Chambrier, pour avoir particulierement le soin de leur personne, les lever & coucher, habiller, faire leur lit & leur Chambre, & par ce moyen le Chambrier avoit l'adresse & la commodité de s'insinuer de prés par son service en la bonne grace du Roi.

Avec le Roi Sygebert d'Austrasie, fut tué son Chambrier Charegisile, ce qui nous fait connoître qu'un tel Officier ne laissoit pas le Roi de loin. Gregoire de Tours, livre 4. Chapitre 52. *Sygibertus vociferans atque conruens, non multo post spatio, emisit spiritum, ibique & Charegesilus, Cubicularius ejus conruit.* Au Livre 7. Chap. 13. il écrit qu'Eberon étoit Chambrier du Roi de Paris, Chilperic. Faraufus le fut du même Chilperic. Au Liv. 10. Chap. 10. il décrit le duel fait par le commandement du Roi Gontran,
B (c'est le premier que j'aye remarqué entre particuliers, & que ces duels ne se faisoient que par le congé du Roi) du Gruyer, Verdier, Capitaine, ou Maître-Garde, car Gregoire de Tours l'appelle *Custodem silvæ*, de la Forest de Vauge en Bourgogne, contre Chundo son Chambrier, pour le massacre d'un bœuf sauvage.

Ce Chambrier étoit proprement appellé le Domestique du Roi, *Domesticus Regis*, parce qu'ayant la charge d'habiller & de vestir le Roi, faire son lit & coucher en sa Chambre, il étoit toujours à l'oreille du Prince qu'il avoit à son commandement: c'est pourquoi de si bas lieu qu'ils fussent avec le temps ils étoient élevez aux Charges les plus honorables. Ainsi Gondulphe, de Chambrier qu'il avoit été, fut fait Duc de Provence par le Roi Childebert d'Austrasie, ce que nous apprend Gregoire de Tours, Livre VI. Chap. XI. *Childebertus Gondulphum, ex Domestico, Duce facto, de genere Senatorio Massiliam dirigit.* Ainsi dans Gregoire de Tours, il faut remarquer par sa phrase de parler, *ex Domestico, ex Duce*, ce que les Romains disoient *ex Consule*, pour designer celui qui avoit été autrefois Consul.

C Fredegaire, continuateur de Gregoire de Tours, Livre XI. Chap. IV. parlant de la mort de Mummolus, dit que sa femme fut prise avec tous les tresors de son mari, & amenée au Roi Gontran par son Domestique & Chambellan: *Uxorem Mummoli Sydoniam una cum omnibus thesauris ejus, Domnolus Domesticus & Valdamarus Camerarius Guntranno præsentant.*

Ce qui nous apprend qu'après le Chambrier marchoit le Chambellan, sous lequel étoient les Valets de Chambre, que Gregoire de Tours appelle aussi *Camerarios* en tout le fil de son Histoire.

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

HISTOIRE

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf